



**PRÉFET DE LA
RÉGION NOUVELLE-
AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R75-2024-139

PUBLIÉ LE 26 JUILLET 2024

Sommaire

DRAAF NOUVELLE-AQUITAINE / SREAA

R75-2024-06-03-00003 - Arrêté portant autorisation d'exploiter un bien agricole au titre du contrôle des structures - BRETHERS Joel (40) (2 pages)	Page 3
R75-2024-06-03-00004 - Arrêté portant autorisation d'exploiter un bien agricole au titre du contrôle des structures - CANDAU Stephane (40) (2 pages)	Page 6
R75-2024-06-03-00005 - Arrêté portant autorisation d'exploiter un bien agricole au titre du contrôle des structures - CYRUS Bernard (40) (2 pages)	Page 9
R75-2024-06-03-00006 - Arrêté portant autorisation d'exploiter un bien agricole au titre du contrôle des structures - EARL BEDOUICH (40) (2 pages)	Page 12
R75-2024-06-03-00007 - Arrêté portant autorisation d'exploiter un bien agricole au titre du contrôle des structures - EARL BIROUINS (40) (2 pages)	Page 15
R75-2024-06-03-00008 - Arrêté portant autorisation d'exploiter un bien agricole au titre du contrôle des structures - EARL DE BIRAN (40) (2 pages)	Page 18
R75-2024-06-03-00009 - Arrêté portant autorisation d'exploiter un bien agricole au titre du contrôle des structures - EARL DE QUEHERON (40) (2 pages)	Page 21
R75-2024-07-19-00002 - Arrêté portant désignation du Conseil de Bassin Viticole Bordeaux-Aquitaine (3 pages)	Page 24
R75-2024-07-23-00009 - Arrêté portant publication des autorisations tacites d'exploiter un bien agricole au titre du contrôle des structures - 2eme trimestre 2024 (79) (14 pages)	Page 28
R75-2024-07-23-00010 - Arrêté portant publication des autorisations tacites d'exploiter un bien agricole au titre du contrôle des structures - 2eme trimestre 2024 (87) (16 pages)	Page 43

RECTORAT / Affaires juridiques

R75-2024-07-15-00004 - Arrêté de composition du CSA de proximité de l'académie de Poitiers (4 pages)	Page 60
R75-2024-07-15-00005 - Arrêté n°2024-014 portant composition du CSA-SA et de sa Formation spécialisée (4 pages)	Page 65
R75-2024-07-15-00006 - Arrêté portant composition du CSA spécial de la Vienne et de sa formation spécialisée (4 pages)	Page 70

DRAAF NOUVELLE-AQUITAINE

R75-2024-06-03-00003

Arrêté portant autorisation d'exploiter un bien agricole au titre du contrôle des structures -
BRETHES Joel (40)

Dossier n°040-2024-0126

**Arrêté portant autorisation d'exploiter un bien agricole
au titre du contrôle des structures**

**Le préfet de la région Nouvelle-Aquitaine
Préfet de la zone de défense et de la sécurité Sud-Ouest
Préfet de Gironde
Officier de la légion d'honneur
Officier de l'ordre national du mérite**

VU la loi n°2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (LAAAF)

VU le code rural et de la pêche maritime et notamment les articles L.331-1 à L.331-11, et R.331-1 à R.331-12,

VU l'arrêté préfectoral du 6 septembre 2023 portant sur le schéma directeur régional des exploitations agricoles (SDREA) de Nouvelle Aquitaine,

VU l'arrêté du préfet de Nouvelle-Aquitaine, en date du 17 octobre 2023 portant délégation de signature en matière d'administration générale à Madame Virginie ALAVOINE, directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Nouvelle-Aquitaine,

VU la décision de la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt en date du 2 mai 2024 portant subdélégation de signature en matière d'administration générale,

VU la demande d'autorisation d'exploiter réputée complète le 26 février 2024 présentée par Monsieur Joël BRETHES dont le siège d'exploitation est situé au 2790 chemin du Castet Robert – 40500 MONTGAILLARD relative à un bien foncier agricole d'une superficie totale de 4,04 hectares sur la commune de MONTGAILLARD et appartenant à Monsieur Bernard LAMOTHE,

CONSIDERANT que la demande de Monsieur Joël BRETHES au titre de son agrandissement est conforme aux orientations du SDREA précisées dans son article 2,

CONSIDÉRANT l'absence de demande concurrente déposée auprès de la direction départementale des territoires et de la mer des Landes au plus tard le 7 mai 2024,

Sur proposition de la directrice départementale des territoires et de la mer des Landes,

Sur proposition de la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Nouvelle Aquitaine,

ARRETE

Article premier :

Monsieur Joël BRETHERS dont le siège d'exploitation est situé au 2790 chemin du Castet Robert – 40500 MONT-GAILLARD est autorisé à exploiter 4,04 ha de terres pour les parcelles suivantes :

Propriétaire	Commune	Références cadastrales
Bernard LAMOTHE	MONTGAILLARD	G 63 / 66 / 68 à 70

Article 2 :

Le secrétaire général pour les affaires régionales, la directrice régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt, la préfète des Landes et la directrice départementale des territoires et de la mer des Landes, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Limoges, le 03 juin 2024

Pour le préfet et par délégation,
le D.R.A.A.F.,
Pour la directrice régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt,
L'adjointe au chef du S.R.E.A.A.,



Anne BARRIERE

Délais et voies de recours :

Vous disposez d'un délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision pour déposer

- soit un recours gracieux devant le préfet de la région Nouvelle Aquitaine ou un recours hiérarchique devant le ministre de l'agriculture
- soit un recours contentieux devant le tribunal administratif de Pau. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Dans le cas d'un recours gracieux ou hiérarchique, en cas de nouveau refus exprès ou tacite (par absence de réponse dans les deux mois du recours) vous disposez d'un nouveau délai de deux mois pour déposer un recours contentieux devant le tribunal administratif de Pau.

DRAAF NOUVELLE-AQUITAINE

R75-2024-06-03-00004

Arrêté portant autorisation d'exploiter un bien agricole au titre du contrôle des structures -
CANDAU Stephane (40)

Dossier n°040-2024-0134

**Arrêté portant autorisation d'exploiter un bien agricole
au titre du contrôle des structures**

**Le préfet de la région Nouvelle-Aquitaine
Préfet de la zone de défense et de la sécurité Sud-Ouest
Préfet de Gironde
Officier de la légion d'honneur
Officier de l'ordre national du mérite**

VU la loi n°2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (LAAAF)

VU le code rural et de la pêche maritime et notamment les articles L.331-1 à L.331-11, et R.331-1 à R.331-12,

VU l'arrêté préfectoral du 6 septembre 2023 portant sur le schéma directeur régional des exploitations agricoles (SDREA) de Nouvelle Aquitaine,

VU l'arrêté du préfet de Nouvelle-Aquitaine, en date du 17 octobre 2023 portant délégation de signature en matière d'administration générale à Madame Virginie ALAVOINE, directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Nouvelle-Aquitaine,

VU la décision de la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt en date du 2 mai 2024 portant subdélégation de signature en matière d'administration générale,

VU la demande d'autorisation d'exploiter réputée complète le 1^{er} mars 2024 présentée par Monsieur Stéphane CANDAU dont le siège d'exploitation est situé au 275 chemin de Maisonnave – 40700 SERRES GASTON relative à un bien foncier agricole d'une superficie totale de 8,33 hectares sur les communes de SERRES GASTON et SERRESLOUS ET ARRIBANS et appartenant à Mesdames Michelle et Cathy CANDAU, Messieurs Marc CANDAU et Jean-Claude DOMECCQ,

CONSIDERANT que la demande de Monsieur Stéphane CANDAU au titre de son installation est conforme aux orientations du SDREA précisées dans son article 2,

CONSIDÉRANT l'absence de demande concurrente déposée auprès de la direction départementale des territoires et de la mer des Landes au plus tard le 7 mai 2024,

Sur proposition de la directrice départementale des territoires et de la mer des Landes,

Sur proposition de la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Nouvelle Aquitaine,

ARRETE

Article premier :

Monsieur Stéphane CANDAU dont le siège d'exploitation est situé au 275 chemin de Maisonnave – 40700 SERRES GASTON est autorisé à exploiter 8,33 ha de terres pour les parcelles suivantes :

Propriétaire	Commune	Références cadastrales
Catherine CANDAU	SERRES GASTON	E 159
Marc CANDAU	SERRES GASTON	E 164 à 170
Michelle CANDAU	SERRESLOUS ET ARRIBANS	A 113
Jean-Claude DOMEcq	SERRESLOUS ET ARRIBANS	A 76 à 78 / 85 / 89

Article 2 :

Le secrétaire général pour les affaires régionales, la directrice régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt, la préfète des Landes et la directrice départementale des territoires et de la mer des Landes, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Limoges, le 03 juin 2024

Pour le préfet et par délégation,
le D.R.A.A.F.,
Pour la directrice régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt,
L'adjointe au chef du S.R.E.A.A.,



Anne BARRIERE

Délais et voies de recours :

Vous disposez d'un délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision pour déposer

- soit un recours gracieux devant le préfet de la région Nouvelle Aquitaine ou un recours hiérarchique devant le ministre de l'agriculture
- soit un recours contentieux devant le tribunal administratif de Pau. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Dans le cas d'un recours gracieux ou hiérarchique, en cas de nouveau refus exprès ou tacite (par absence de réponse dans les deux mois du recours) vous disposez d'un nouveau délai de deux mois pour déposer un recours contentieux devant le tribunal administratif de Pau.

DRAAF NOUVELLE-AQUITAINE

R75-2024-06-03-00005

Arrêté portant autorisation d'exploiter un bien agricole au titre du contrôle des structures -
CYRUS Bernard (40)



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation
de l'agriculture et de la forêt**

Dossier n°040-2024-0135

**Arrêté portant autorisation d'exploiter un bien agricole
au titre du contrôle des structures**

**Le préfet de la région Nouvelle-Aquitaine
Préfet de la zone de défense et de la sécurité Sud-Ouest
Préfet de Gironde
Officier de la légion d'honneur
Officier de l'ordre national du mérite**

VU la loi n°2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (LAAAF)

VU le code rural et de la pêche maritime et notamment les articles L.331-1 à L.331-11, et R.331-1 à R.331-12,

VU l'arrêté préfectoral du 6 septembre 2023 portant sur le schéma directeur régional des exploitations agricoles (SDREA) de Nouvelle Aquitaine,

VU l'arrêté du préfet de Nouvelle-Aquitaine, en date du 17 octobre 2023 portant délégation de signature en matière d'administration générale à Madame Virginie ALAVOINE, directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Nouvelle-Aquitaine,

VU la décision de la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt en date du 2 mai 2024 portant subdélégation de signature en matière d'administration générale,

VU la demande d'autorisation d'exploiter réputée complète le 28 février 2024 présentée par Monsieur Bernard CYRUS dont le siège d'exploitation est situé au 710 route du Basque – 32240 LANNEMAIGNAN relative à un bien foncier agricole d'une superficie totale de 40,06 hectares sur la commune d'ARTHEZ D'ARMAGNAC et appartenant à Madame Colette BORTOLETTO,

CONSIDERANT que la demande de Monsieur Bernard CYRUS au titre de son agrandissement est conforme aux orientations du SDREA précisées dans son article 2,

CONSIDÉRANT l'absence de demande concurrente déposée auprès de la direction départementale des territoires et de la mer des Landes au plus tard le 7 mai 2024,

Sur proposition de la directrice départementale des territoires et de la mer des Landes,

Sur proposition de la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Nouvelle Aquitaine,

ARRETE

Article premier :

Monsieur Bernard CYRUS dont le siège d'exploitation est situé au 710 route du Basque – 32240 LANNEMAIGNAN est autorisé à exploiter 40,06 ha de terres pour les parcelles suivantes :

Propriétaire	Commune	Références cadastrales
Colette BORTOLETTO	ARTHEZ D'ARMAGNAC	C 42 / 46 à 51 / 53 à 55 / 58 / 167 à 170 / 197 / 212 / 213 / 218 / 220 / 314 / 349 / 350 / 353 / 380 / 754 / 756

Article 2 :

Le secrétaire général pour les affaires régionales, la directrice régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt, la préfète des Landes et la directrice départementale des territoires et de la mer des Landes, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Limoges, le 03 juin 2024

Pour le préfet et par délégation,
le D.R.A.A.F.,
Pour la directrice régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt,
L'adjointe au chef du S.R.E.A.A.,



Anne BARRIERE

Délais et voies de recours :

Vous disposez d'un délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision pour déposer

- soit un recours gracieux devant le préfet de la région Nouvelle Aquitaine ou un recours hiérarchique devant le ministre de l'agriculture
- soit un recours contentieux devant le tribunal administratif de Pau. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Dans le cas d'un recours gracieux ou hiérarchique, en cas de nouveau refus exprès ou tacite (par absence de réponse dans les deux mois du recours) vous disposez d'un nouveau délai de deux mois pour déposer un recours contentieux devant le tribunal administratif de Pau.

DRAAF NOUVELLE-AQUITAINE

R75-2024-06-03-00006

Arrêté portant autorisation d'exploiter un bien agricole au titre du contrôle des structures -
EARL BEDOUICH (40)

Dossier n°040-2024-0131

**Arrêté portant autorisation d'exploiter un bien agricole
au titre du contrôle des structures**

**Le préfet de la région Nouvelle-Aquitaine
Préfet de la zone de défense et de la sécurité Sud-Ouest
Préfet de Gironde
Officier de la légion d'honneur
Officier de l'ordre national du mérite**

VU la loi n°2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (LAAAF)

VU le code rural et de la pêche maritime et notamment les articles L.331-1 à L.331-11, et R.331-1 à R.331-12,

VU l'arrêté préfectoral du 6 septembre 2023 portant sur le schéma directeur régional des exploitations agricoles (SDREA) de Nouvelle Aquitaine,

VU l'arrêté du préfet de Nouvelle-Aquitaine, en date du 17 octobre 2023 portant délégation de signature en matière d'administration générale à Madame Virginie ALAVOINE, directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Nouvelle-Aquitaine,

VU la décision de la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt en date du 2 mai 2024 portant subdélégation de signature en matière d'administration générale,

VU la demande d'autorisation d'exploiter réputée complète le 28 février 2024 présentée par l'EARL BEDOUICH dont le siège d'exploitation est situé au 564 route Bedouich – 40350 GAAS relative à un bien foncier agricole d'une superficie totale de 28,84 hectares sur les communes de GAAS et POUILLON et appartenant à Madame Monique LESGOURGUES et Monsieur Bernard CARRERE,

CONSIDERANT que la demande de l'EARL BEDOUICH au titre de son agrandissement est conforme aux orientations du SDREA précisées dans son article 2,

CONSIDÉRANT l'absence de demande concurrente déposée auprès de la direction départementale des territoires et de la mer des Landes au plus tard le 7 mai 2024,

Sur proposition de la directrice départementale des territoires et de la mer des Landes,

Sur proposition de la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Nouvelle Aquitaine,

ARRETE

Article premier :

L'EARL BEDOUICH dont le siège d'exploitation est situé au 564 route Bedouich – 40350 GAAS est autorisée à exploiter 28,84 ha de terres pour les parcelles suivantes :

Propriétaire	Commune	Références cadastrales
Bernard CARRERE	GAAS POUILLON	OA 550 - OB 209 / 218 / 219 AE 169 / 170
Monique LESGOURGUES	POUILLON	AO 261 - AP 41 / 54 / 71 / 72 / 74 / 75 / 82 / 83 / 90 à 93 / 320 / 330 - OM 279 / 280 / 893

Article 2 :

Le secrétaire général pour les affaires régionales, la directrice régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt, la préfète des Landes et la directrice départementale des territoires et de la mer des Landes, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Limoges, le 03 juin 2024

Pour le préfet et par délégation,
le D.R.A.A.F.,
Pour la directrice régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt,
L'adjointe au chef du S.R.E.A.A.,



Anne BARRIERE

Délais et voies de recours :

Vous disposez d'un délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision pour déposer

- soit un recours gracieux devant le préfet de la région Nouvelle Aquitaine ou un recours hiérarchique devant le ministre de l'agriculture
- soit un recours contentieux devant le tribunal administratif de Pau. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Dans le cas d'un recours gracieux ou hiérarchique, en cas de nouveau refus exprès ou tacite (par absence de réponse dans les deux mois du recours) vous disposez d'un nouveau délai de deux mois pour déposer un recours contentieux devant le tribunal administratif de Pau.

DRAAF NOUVELLE-AQUITAINE

R75-2024-06-03-00007

Arrêté portant autorisation d'exploiter un bien agricole au titre du contrôle des structures -
EARL BIROUINS (40)

Dossier n°040-2024-0129

**Arrêté portant autorisation d'exploiter un bien agricole
au titre du contrôle des structures**

**Le préfet de la région Nouvelle-Aquitaine
Préfet de la zone de défense et de la sécurité Sud-Ouest
Préfet de Gironde
Officier de la légion d'honneur
Officier de l'ordre national du mérite**

VU la loi n°2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (LAAAF)

VU le code rural et de la pêche maritime et notamment les articles L.331-1 à L.331-11, et R.331-1 à R.331-12,

VU l'arrêté préfectoral du 6 septembre 2023 portant sur le schéma directeur régional des exploitations agricoles (SDREA) de Nouvelle Aquitaine,

VU l'arrêté du préfet de Nouvelle-Aquitaine, en date du 17 octobre 2023 portant délégation de signature en matière d'administration générale à Madame Virginie ALAVOINE, directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Nouvelle-Aquitaine,

VU la décision de la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt en date du 2 mai 2024 portant subdélégation de signature en matière d'administration générale,

VU la demande d'autorisation d'exploiter réputée complète le 27 février 2024 présentée par l'EARL BIROINS dont le siège d'exploitation est situé au 3271 route de Pejouan – 40190 HONTANX relative à un bien foncier agricole d'une superficie totale de 83,16 hectares sur les communes de BOURDALAT et HONTANX et appartenant à Mesdames Aline LASSERRE, Jeanne SALLES et Monsieur Bernard ZACCHELLO,

CONSIDERANT que la demande de l'EARL BIROINS au titre de son agrandissement est conforme aux orientations du SDREA précisées dans son article 2,

CONSIDÉRANT l'absence de demande concurrente déposée auprès de la direction départementale des territoires et de la mer des Landes au plus tard le 7 mai 2024,

Sur proposition de la directrice départementale des territoires et de la mer des Landes,

Sur proposition de la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Nouvelle Aquitaine,

ARRETE

Article premier :

L'EARL BIROUINS dont le siège d'exploitation est situé au 3271 route de Pejouan – 40190 HONTANX est autorisée à exploiter 83,16 ha de terres pour les parcelles suivantes :

Propriétaire	Commune	Références cadastrales
Aline LASSERRE	HONTANX	G 3 / 5 à 8 / 448 / 576 / 577
Jeanne SALLE	HONTANX	G 305 à 308 / 330 / 335 à 338 / 340 à 342 / 345 / 365 / 411 / 412 / 439 / 456 à 458 / 561 / 563 / 565
Bernard ZACCHELLO	BOURDALAT HONTANX	C 112 à 114 / 119 / 454 / 460 C 408 / 465 / 473 / 476 / 479 / 480 / 482 à 484 / 486 / 487 / 489 à 492 / 494 / 495 / 497 / 505 / 508 à 513 / 515 / 620 / 623 / 740 à 742 / 744 / 749 / 750 / 753 / 755 / 763 / 765

Article 2 :

Le secrétaire général pour les affaires régionales, la directrice régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt, la préfète des Landes et la directrice départementale des territoires et de la mer des Landes, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Limoges, le 03 juin 2024

Pour le préfet et par délégation,
la D.R.A.A.F.,
Pour la directrice régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt,
L'adjointe au chef du S.R.E.A.A.,



Anne BARRIERE

Délais et voies de recours :

Vous disposez d'un délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision pour déposer

- soit un recours gracieux devant le préfet de la région Nouvelle Aquitaine ou un recours hiérarchique devant le ministre de l'agriculture
- soit un recours contentieux devant le tribunal administratif de Pau. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Dans le cas d'un recours gracieux ou hiérarchique, en cas de nouveau refus exprès ou tacite (par absence de réponse dans les deux mois du recours) vous disposez d'un nouveau délai de deux mois pour déposer un recours contentieux devant le tribunal administratif de Pau.

DRAAF NOUVELLE-AQUITAINE

R75-2024-06-03-00008

Arrêté portant autorisation d'exploiter un bien agricole au titre du contrôle des structures -
EARL DE BIRAN (40)



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation
de l'agriculture et de la forêt**

Dossier n°040-2024-0121

**Arrêté portant autorisation d'exploiter un bien agricole
au titre du contrôle des structures**

**Le préfet de la région Nouvelle-Aquitaine
Préfet de la zone de défense et de la sécurité Sud-Ouest
Préfet de Gironde
Officier de la légion d'honneur
Officier de l'ordre national du mérite**

VU la loi n°2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (LAAAF)

VU le code rural et de la pêche maritime et notamment les articles L.331-1 à L.331-11, et R.331-1 à R.331-12,

VU l'arrêté préfectoral du 6 septembre 2023 portant sur le schéma directeur régional des exploitations agricoles (SDREA) de Nouvelle Aquitaine,

VU l'arrêté du préfet de Nouvelle-Aquitaine, en date du 17 octobre 2023 portant délégation de signature en matière d'administration générale à Madame Virginie ALAVOINE, directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Nouvelle-Aquitaine,

VU la décision de la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt en date du 2 mai 2024 portant subdélégation de signature en matière d'administration générale,

VU la demande d'autorisation d'exploiter réputée complète le 23 février 2024 présentée par l'EARL DE BIRAN dont le siège d'exploitation est situé au 125 chemin de Biran – 40380 GAMARDE LES BAINS relative à un bien foncier agricole d'une superficie totale de 3,87 hectares sur la commune de GAMARDE LES BAINS et appartenant à Madame Viviane LAVIGNE,

CONSIDERANT que la demande de l'EARL DE BIRAN au titre de son agrandissement est conforme aux orientations du SDREA précisées dans son article 2,

CONSIDÉRANT l'absence de demande concurrente déposée auprès de la direction départementale des territoires et de la mer des Landes au plus tard le 7 mai 2024,

Sur proposition de la directrice départementale des territoires et de la mer des Landes,

Sur proposition de la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Nouvelle Aquitaine,

ARRETE

Article premier :

L'EARL DE BIRAN dont le siège d'exploitation est situé au 125 chemin de Biran – 40380 GAMARDE LES BAINS est autorisée à exploiter 3,87 ha de terres pour les parcelles suivantes :

Propriétaire	Commune	Références cadastrales
Viviane LAVIGNE	GAMARDE LES BAINS	D 125 / 126 / 693

Article 2 :

Le secrétaire général pour les affaires régionales, la directrice régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt, la préfète des Landes et la directrice départementale des territoires et de la mer des Landes, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Limoges, le 03 juin 2024

Pour le préfet et par délégation,
le D.R.A.A.F.,
Pour la directrice régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt,
L'adjointe au chef du S.R.E.A.A.,



Anne BARRIERE

Délais et voies de recours :

Vous disposez d'un délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision pour déposer

- soit un recours gracieux devant le préfet de la région Nouvelle Aquitaine ou un recours hiérarchique devant le ministre de l'agriculture
- soit un recours contentieux devant le tribunal administratif de Pau. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Dans le cas d'un recours gracieux ou hiérarchique, en cas de nouveau refus exprès ou tacite (par absence de réponse dans les deux mois du recours) vous disposez d'un nouveau délai de deux mois pour déposer un recours contentieux devant le tribunal administratif de Pau.

DRAAF NOUVELLE-AQUITAINE

R75-2024-06-03-00009

Arrêté portant autorisation d'exploiter un bien agricole au titre du contrôle des structures -
EARL DE QUEHERON (40)

Dossier n°040-2024-0103

**Arrêté portant autorisation d'exploiter un bien agricole
au titre du contrôle des structures**

**Le préfet de la région Nouvelle-Aquitaine
Préfet de la zone de défense et de la sécurité Sud-Ouest
Préfet de Gironde
Officier de la légion d'honneur
Officier de l'ordre national du mérite**

VU la loi n°2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (LAAAF)

VU le code rural et de la pêche maritime et notamment les articles L.331-1 à L.331-11, et R.331-1 à R.331-12,

VU l'arrêté préfectoral du 6 septembre 2023 portant sur le schéma directeur régional des exploitations agricoles (SDREA) de Nouvelle Aquitaine,

VU l'arrêté du préfet de Nouvelle-Aquitaine, en date du 17 octobre 2023 portant délégation de signature en matière d'administration générale à Madame Virginie ALAVOINE, directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Nouvelle-Aquitaine,

VU la décision de la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt en date du 2 mai 2024 portant subdélégation de signature en matière d'administration générale,

VU la demande d'autorisation d'exploiter réputée complète le 23 février 2024 présentée par l'EARL DE QUEHERON dont le siège d'exploitation est situé au Lieu dit Quéhéron – 32400 LABARTHETE relative à un bien foncier agricole d'une superficie totale de 1,87 hectares sur la commune de DUHORT BACHEN et appartenant à Monsieur Thierry BILHERE,

CONSIDERANT que la demande de l'EARL DE QUEHERON au titre de son agrandissement est conforme aux orientations du SDREA précisées dans son article 2,

CONSIDÉRANT l'absence de demande concurrente déposée auprès de la direction départementale des territoires et de la mer des Landes au plus tard le 7 mai 2024,

Sur proposition de la directrice départementale des territoires et de la mer des Landes,

Sur proposition de la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Nouvelle Aquitaine,

ARRETE

Article premier :

L'EARL DE QUEHERON dont le siège d'exploitation est situé au Lieu dit Quéhéron – 32400 LABARTHETE est autorisée à exploiter 1,87 ha de terres pour les parcelles suivantes :

Propriétaire	Commune	Références cadastrales
Thierry BILHERE	DUHORT BACHEN	0 436 / 437 / 439

Article 2 :

Le secrétaire général pour les affaires régionales, la directrice régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt, la préfète des Landes et la directrice départementale des territoires et de la mer des Landes, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Limoges, le 03 juin 2024

Pour le préfet et par délégation,
le D.R.A.A.F.,
Pour la directrice régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt,
L'adjointe au chef du S.R.E.A.A.,



Anne BARRIERE

Délais et voies de recours :

Vous disposez d'un délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision pour déposer

- soit un recours gracieux devant le préfet de la région Nouvelle Aquitaine ou un recours hiérarchique devant le ministre de l'agriculture
- soit un recours contentieux devant le tribunal administratif de Pau. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Dans le cas d'un recours gracieux ou hiérarchique, en cas de nouveau refus exprès ou tacite (par absence de réponse dans les deux mois du recours) vous disposez d'un nouveau délai de deux mois pour déposer un recours contentieux devant le tribunal administratif de Pau.

DRAAF NOUVELLE-AQUITAINE

R75-2024-07-19-00002

Arrêté portant désignation du Conseil de Bassin
Viticole Bordeaux-Aquitaine



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation
de l'agriculture et de la forêt**

Arrêté
portant désignation du Conseil de Bassin Viticole Bordeaux-Aquitaine

Le Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine
Préfet de la zone de défense et de la sécurité Sud-Ouest,
Préfet de la Gironde
Officier de la légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

- VU le Code rural,
VU le décret n° 2008-1359 du 18 Décembre 2008 portant création des Conseils de Bassin Viticole,
VU le décret n° 2006-672 du 8 Juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement des commissions administratives à caractère consultatif,
VU l'arrêté du 21 Novembre 2008 portant abrogation de l'Arrêté du 15 juin 2006, de l'Arrêté du 29 juin 2006 et de l'Arrêté du 10 juillet 2006 relatifs à l'organisation des Conseils de Bassin et du Conseil National de la viticulture de France,
VU l'arrêté du 29 mai 2019 portant composition du Conseil de Bassin Viticole,
SUR PROPOSITION de la Directrice Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la Nouvelle-Aquitaine,

ARRÊTE

Article 1^{er}

Le Conseil de Bassin Bordeaux-Aquitaine est constitué par les personnalités suivantes nommées pour une durée de cinq ans.

- **Représentants de la profession viticole avec voix délibérative**
- a) **Représentants des organisations interprofessionnelles de la filière viticole présentes au niveau du bassin**

Au titre du Comité Interprofessionnel du Vin de Bordeaux :

- Monsieur François ESTAGER
- Monsieur Didier GRANDEAU
- Madame Astrid COLAS-SALIN
- Monsieur Franck TEXIER-TRAVERS
- Monsieur Allan SICHEL
- Monsieur Dominique GUIGNARD
- Monsieur Stéphane GABARD
- Monsieur Claude GAUDIN

Adresse postale : 4b, esplanade Charles-de-Gaulle – 33000 BORDEAUX
Téléphone : 05 56 90 60 60

- Monsieur François-Xavier MAROTEAUX

Au titre de l'Interprofession des vins de Bergerac et de Duras :

- Monsieur Jean-Jacques LACOSTE
- Monsieur Jean-Marc FONTAINE
- Monsieur Eric CHADOURNE

Au titre de ANIVIN de France :

- Madame Katia BARDET de la société Grands Vins de Gironde

b) Personnalités désignées en raison de leurs responsabilités dans la filière régionale

- Monsieur Daniel MOUTY de la Fédération des Vignerons Indépendants de Nouvelle-Aquitaine
- Monsieur Stéphane HERAUD de Coop de France Nouvelle-Aquitaine, section vin
- Monsieur Philippe TAPIE de Bordeaux Négoce
- Monsieur Jean-Marie GARDE de la Fédération des Grands Vins de Bordeaux
- Monsieur Jean-Samuel EYNARD de la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles Nouvelle-Aquitaine
- Monsieur Nicolas NOAILLES du Centre Régional des Jeunes Agriculteurs de Nouvelle-Aquitaine
- Monsieur Jean Christophe QUINSAC de la Confédération Paysanne d'Aquitaine
- Monsieur Rémi Villeneuve du Syndicat des producteurs de VSIG de la Gironde

c) Monsieur le Président du Comité Régional de l'Institut National de l'Origine et de la Qualité

• **Personnes publiques intéressées**

- Monsieur le Préfet de la Région Nouvelle-Aquitaine, Préfet du bassin viticole
- Monsieur le Président du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine ou son représentant
- Monsieur le Président de la Chambre Départementale d'Agriculture de la Gironde ou son représentant
- Le représentant de la Directrice de FranceAgriMer
- Le représentant de la Directrice de l'Institut National de l'Origine et de la Qualité

• **Personnes associées avec voix consultative**

- Madame Laurence RIVAL au titre de la Fédération des Vins de Bergerac et de Duras
- Monsieur Philippe LEYMAT au titre de la Fédération des Vins de Corrèze

- Monsieur Jérémy DUCOURT en tant que représentant de l'Institut Français de la Vigne et du Vin Nouvelle-Aquitaine
- Monsieur Philippe DARRIET en tant que Directeur Général de l'Institut des Sciences de la Vigne et du Vin Bordeaux-Aquitaine
- Madame Delphine BOUGES du Syndicat des pépiniéristes de la Gironde et du Sud-Ouest
- Monsieur Jean-François BRUERE du Syndicat des Producteurs de vin de Pays de l'Atlantique
- Madame Claire DOUENCE, de l'Union Nationale des Distilleries Vinicoles
- ~~Monsieur~~ le Préfet du Lot-et-Garonne ou son représentant
- Monsieur le Préfet de Dordogne ou son représentant
- Monsieur le Préfet de la Gironde ou son représentant
- Madame la Directrice Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Nouvelle-Aquitaine ou son représentant
- La Direction inter-régional des Douanes et Droits indirects chargé de la Région Aquitaine ou son représentant
- La Direction Régionale de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi d'Aquitaine ou son représentant
- La Direction Départemental des Finances Publiques de la Gironde ou son représentant
- La Direction de l'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles de Bordeaux-Gironde

Article 2

Experts

- Monsieur Cédric ROUREAU, Syndicat des Courtiers en Vins et Spiritueux de Bordeaux, de la Gironde et du Sud-Ouest
- Monsieur Olivier LAVIALLE, Président du Centre de l'Institut National de la Recherche Agronomique Bordeaux-Aquitaine
- Monsieur Pascal BOISSONNEAU, Président du Syndicat des Vignerons Bio de Nouvelle-Aquitaine

Article 3

Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales, La Directrice Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, sont chargés, pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de Région.

Bordeaux, le 19 JUL. 2024

Le Préfet de région,


Etienne GUYOT

DRAAF NOUVELLE-AQUITAINE

R75-2024-07-23-00009

Arrêté portant publication des autorisations
tacites d'exploiter un bien agricole au titre du
contrôle des structures - 2eme trimestre 2024
(79)



**Arrêté relatif à la publication des autorisations tacites
d'exploiter un bien agricole au titre du contrôle des structures**

**Le Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine,
Préfet de la zone de défense et de la sécurité Sud-Ouest,
Préfet de la Gironde
Officier de Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite**

VU la loi n°2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (LAAAF)

VU le code rural et de la pêche maritime et notamment les articles L.331-1 à L.331-11, et R.331-1 à R.331-12,

VU l'arrêté préfectoral du 06 septembre 2023 portant sur le schéma directeur régional des exploitations agricoles (SDREA) de Nouvelle Aquitaine,

VU l'arrêté du préfet de Nouvelle-Aquitaine, en date du 17 octobre 2023 portant délégation de signature en matière d'administration générale à Madame Virginie ALAVOINE, directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Nouvelle-Aquitaine,

VU la décision de la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt en date du 02 mai 2024 portant subdélégation de signature en matière d'administration générale,

CONSIDERANT les demandes préalables d'autorisations d'exploiter déposées à la DDT des Deux Sèvres,

Sur proposition du directeur départemental des territoires des Deux-Sèvres,

Sur proposition de la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Nouvelle Aquitaine,

ARRETE

Article premier :

Les demandes d'autorisation d'exploiter ayant fait l'objet d'une décision tacite d'exploiter au terme des quatre mois d'instruction concernant le département de Deux-Sèvres récapitulées dans le tableau joint au présent arrêté.

Les accusés réception de dossier complet valant autorisation tacite peuvent être consultés au service d'économie agricole de la DDT concernée.

Article 2 :

Le secrétaire général pour les affaires régionales, la directrice régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt, le préfet des Deux Sèvres et le directeur départemental des territoires des Deux Sèvres sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Limoges, le 23 juillet 2024

Pour le préfet et par délégation,
la D.R.A.A.F.,
Pour la directrice régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt,
L'adjointe au chef du S.R.E.A.A.,



Anne BARRIERE

Délais et voies de recours :

Vous disposez d'un délai de deux mois à compter du lendemain de la publication du présent arrêté pour déposer

- soit un recours gracieux devant le préfet de la région Nouvelle Aquitaine ou un recours hiérarchique devant le ministre de l'agriculture
- soit un recours contentieux devant le tribunal administratif de **Poitiers**. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Dans le cas d'un recours gracieux ou hiérarchique, en cas de nouveau refus exprès ou tacite (par absence de réponse dans les deux mois du recours) vous disposez d'un nouveau délai de deux mois pour déposer un recours contentieux devant le tribunal administratif de **Poitiers**

Demande d'autorisation d'exploiter tacites à l'issue du délai d'instruction - 2eme trimestre 2024

Date dossier complet	N° enregistrement du dossier	Demandeur	Adresse	APE (ha)	APE pondérée (ha)	Propriétaire	Localisation des biens (commune)	Date accord tacite
04/12/2023		GAEC Le Chatelet	Le Chatelet 79220 Les Grosseillers	16,51	16,51	M. FICHET Hervé La Burière 79220 Pampfle, M. FICHET Claude La Burlière 79220 Pampfle	Le Retail, Pampfle, Les Grosseillers	04/04/2024
05/12/2023		EARL Les Roches	4, rue des Chirons 79140 Bretignolles	9,38	9,38	M. LANDREAU Roger 21, impasse Frédéric Mistral 85190 Château-d'Olonne	Bretignolles	05/04/2024
06/12/2023		EARL du Bois Rond	1, rue de La Vallée Sicault - Courtanne 79190 Lorigné	216,21	216,21	GAEC du Bois Rond 4, rue de la Pépinière - Courtanne 79190 Lorigné, Mme. M. RENAUD Nadine et Yvon 4, chemin des Groies - Bissières - Les Alleuds 79190 Alloinay, M. RANGIER Serge 19, rue des Seillons 79110 Chef-Boutonne, M. RANGIER Frédéric 65, avenue de La Rochelle - appartement 1 79000 Niort, Mme GOUNAUD Blanchereine 1, rue du Canton - Loizé 79110 Alloinay, M. ROY Claude 4, rue du Moulin 79110 Valde-laume, M. GOICHON Michel 3, rue Denis Papin - appartement 801 45400 Fleury-les-Aubrais	Lorigné, La Chapelle-Pouilloux, Valde-laume, Alloinay, Melleran, Chef-Boutonne	06/04/2024
07/12/2023		COUTANT Yohann	8, place de Vrillé 79150 Argentonnay	125,29	137,29	M. CHABAUTY Alain La Piranderie - Noirterre 79300 Bressuire, Mme. M. CHABAUTY Isabelle et Alain La Piranderie - Noirterre 79300 Bressuire, Mme NAULEAU Madeleine La Vergaie 79300 Chambrouet, M. DELAHAYE Maurice 2, impasse de la Ferme - Saint Porchaire 79300 Bressuire, M. COUTANT Olivier 8, place de Vrillé Moutiers-sous-Argenton 79150 Argentonnay	Bressuire (Noirterre, Chambrouet), Argentonnay (Moutiers-sous-Argenton)	07/04/2024
07/12/2023		GAEC Vion David	2, La Maynie - Massais 79150 Val en Vignes	128,03	128,03	M. DAVID Patrice 2, chemin Touristique 79150 Argentonnay, Mme RENAULT Maryvonne 3, rue Delaporte 94700 Maisons-Alfort, M. BERTHAULT Gilles 5, rue Ecaillères 79100 Saint-Jacques-de-Thouars, M. VION Clément 2, La Maynie - Massais 79150 Val en Vignes	Argentonnay, Val en Vignes, Genneton, Thouars	07/04/2024
08/12/2023		GAEC Les Deux Collines	Petousse 79800 Exoudun	8,86	8,86	M. QUINTARD Didier L'Eveillière 85220 Mareuil sur Lay Disay	Chenay	08/04/2024

Date dossier complet	N° enregistrement du dossier	Demandeur	Adresse	APE (ha)	APE pondérée (ha)	Propriétaire	Localisation des biens (commune)	Date accord tacite
13/12/2023		GAEC La Chataigne	12, La Chataigneraie 79300 Bressuire	4,24	4,24	M. GUERET Jean-Yves Les Trois Sources 79440 Courlay (vendeur), Mme TEIXERA Sophie 4 bis, boulevard de Cornet 79300 Bressuire (vendeur), M. CLISSON Cyril 12, la Chataigneraie – Terves 79300 Bressuire (acquéreur)	Courlay	13/04/2024
13/12/2023		EARL Les Trois Chênes	5, rue de La Maissonnette 79330 Luché-Thouarsais	3,47	3,47	M. ROCHARD Christian 7, rue des 5 Meules 79330 Luché-Thouarsais	Luché-Thouarsais	13/04/2024
14/12/2023		BRIN Étienne	17, rue de l'Église 79390 Doux	3,44	10,32	M. ALLARD Thierry 5, rue des Lauriers 79390 Doux	Doux	14/04/2024
14/12/2023		EARL La Vézinière	5, La Vézinière 79450 Saint-Aubin-le-Cloud	3,30	3,30	Mme et M. Roselyne et Philippe ODION Les Glycines 79130 Neuvy-Bouin	Neuvy-Bouin	14/04/2024
15/12/2023		ROUSSELOT Emmanuel	2, La Morlière 79130 Saint-Pardoux-Soutiers	43,01	43,01	M. AYRAULT Robert L'Anjouinière 79310 Saint-Pardoux-Soutiers M. ROUSSELOT Emmanuel La Morlière 79310 St Pardoux M. ROUSSELOT Charles 1 rue du village des Rambaudiers 79310 Saint-Pardoux-Soutiers M. GROLLEAU Laurent Les chemin des Cortieux – Les Fontenelles 79260 Ste Néomaye M. TEXIER Pierre 4 rue de Laborde 75008 Paris M. ROUSSELOT Jean-yves 1 Bellevue 79310 Saint-Pardoux-Soutiers	Saint-Pardoux-Soutiers	15/04/2024
15/12/2023		ROUSSELOT Emmanuel	2, La Morlière 79130 Saint-Pardoux-Soutiers	108,21	108,21	M. AYRAULT Robert L'Anjouinière 79310 Saint-Pardoux-Soutiers M. ROUSSELOT Emmanuel La Morlière 79310 St Pardoux M. MARILLEAU Gérard 5 rue La Grasse aux ecus 79310 Saint-Pardoux-Soutiers M. GARANDEAU Jean-Claude L'Anjouinière 79310 Saint-Pardoux-Soutiers Mme FENEON Marie-Thérèse 2, La Croix Dimerie 79310 Saint-Pardoux-Soutiers M. CELEREAU Florent La Sinière 79240 St Lin Mme GUINEBERTIERE Michèle Logus de l'Emetière 79180 La Forêt-sur-Sèvre Mme GUINEBERTIERE Armelle La Gespelle 79140 Genizay Mme DEGUY-TEZE Elysaabeth 9 rue Massenet 03310 Neris Les Bains M. DABIN Serge La Tictière 79600 St Loup Lamairé	Aubigné, Saint-Pardoux-Soutiers, Saint-Loup-Lamairé, Gourgé, Le Chillou	15/04/2024

Feuille1

Date dossier complet	N° enregistrement du dossier	Demandeur	Adresse	APE (ha)	APE pondérée (ha)	Propriétaire	Localisation des biens (commune)	Date accord tacite
19/12/2023		PETRAULT Simon	11, rue de La Bransie 79120 Saint-Coutant	78,64	78,64	M. CAIL Francis 4, La Chalonnaire 79120 Chey Mme GUIGNARD Chantal route de Poitiers 79120 Chey M. QUINTATD Christian La Montée Rouge 79120 Chey M. GUERRY Dominique 11, rue Guy barrat 16120 Châteauneuf	Chey, Lezay, Sepvrey	19/04/2024
19/12/2023		GAEC Préreau	Le Boulassier 79170 Périgné	75,87	75,87	Mme et M. Pascale et Serge PRIEUR Nueil 79170 Périgné, M. Dominique CONAN 3 impasse de La Touche Gâtebourse 17470 St Mandé sur Brédoire M. Pascal PRIEUR 44 route de La Scierie 79170 Périgné Mme Francine BRAVO-BUIL 57 rue du Temple 79230 Vouillé Mme et M. Bernadette et Gérard PRIEUR 10 bis rue du Paradis 17740 Ste Marie de Ré Mmes Estelle et Caroline FRAPPE 10 rue du Champrier Bât G 92500 Rueil Malmaison Mme Eliane PARIS 62 rue Robert Béchade 79110 Chef-Boutonne Mme Michèle BOUCHON 1 impasse du Cabaret 79170 Périgné	Brûlain, Celles-sur-Belle (Saint-Médard), Périgné	19/04/2024
20/12/2023		EARL Truteau	1, route des Trois Noyers 79170 Chérigné	1,97	1,97	M. TRUTEAU Cyril 1 route des Trois Noyers 79170 Chérigné	Aubigné	20/04/2024
20/12/2023		EARL L'Agneau Mellois	5, Montaigre 79370 Beauvaisis-Vitré	2,16	2,16	Mme GABARD Sophie 8, rue de La Caille 79110 Aubigné	Aubigné	20/04/2024
20/12/2023		EARL L'Agneau Mellois	5, Montaigre 79370 Beauvaisis-Vitré	2,98	2,98	Mme MALLARD Louise 3, chemin de La Fontaine - Saint-Martin-Lès-Melle 79500 Melle	Melle (Saint-Martin-lès-Melle)	20/04/2024
21/12/2023		GAEC La Bréchollière	La Bréchollière 79310 La Boissière-en-Gâtine	4,62	4,62	Mme COUSSEAU Fernande La Pile 79220 Pamplie Mme AUDEBAUD Nadine 1 route de Pamplie 79220 Les Grosseillers	Les Grosseillers	21/04/2024

Date dossier complet	N° enregistrement du dossier	Demandeur	Adresse	APE (ha)	APE pondérée (ha)	Propriétaire	Localisation des biens (commune)	Date accord tacite
26/12/2023		GUILBOT Gaël	3, La Pinière 79220 Les Groseillers	228,39	228,39	M. BERNARDEAU Michel La Lionnière 79310 La Boissière-en-Gâtine, M. POUJRET Jacques 5, chemin du Puits d'Enfer 79400 Exireuil, Mme BERNARDEAU Lydie La Pinière 79220 Les Groseillers, M. BERNARDEAU André 1, La Pinière 79220 Les Groseillers, M. BERNARDEAU Jean-Marc 11, rue Alexandre Dumas 79000 Niort, M. GUILBOT Philippe 1, La Soultière 79220 Les Groseillers, SCI JR La Baraudière 79220 Pamplie, M. GUILBOT Alain La Baraudière 79220 Pamplie, GFA Les Trois Frères La Boultière 79220 Les Groseillers, M. CHAMARE André 4, impasse du Manège – Beauzeil 79400 Azay-le-Brûlé, SCI Bobby 1, La Soultière 79220 Les Groseillers	Allonne, La Boissière-en-Gâtine, Les Groseillers, Le Beugnon-Thireuil, Cours, Fentoux, Pamplie	26/04/2024
26/12/2023		GAEC Guilleau du Château	1, Le Château – Pigny 79320 Moncontant-sur-Sèvre	1,91	1,91	Mme PUAUD Françoise 14, rue de la Forge 85510 Le Boupêtre	Chanteloup	26/04/2024
27/12/2023		SCEA La Normandie	12, route de Saint-Pompain 79160 Faye-sur-Ardin	93,97	93,97	M. LEBARBIER Didier 6, rue Edmond Debout 50740 Carolles M. VIOLLEAU Dominique 25, rue Mélusine 85240 Fousais Payré M. VIOLLEAU Gilbert 24, rue de Soudanas 87350 Panazol M. VIOLLEAU Daniel Le Colombier 79160 St Pompain M. VIOLLEAU Jean-Yves La Paizière 16700 Bernac M. TALINEAU André 24, square des Frères Montgolfier 79000 Niort Mme FAVREAU Maryse 82, rue Paul-François Proust 79000 Niort	Faye-sur-Ardin, Saint-Pompain, Villiers-en-Plaine	27/04/2024
29/12/2023		GENEBRIER Audrey – Elevage Initium	46, rue de La Burgonce – Appt 32 79000 Niort	1,51	1,51	M. ACHER Jean-Paul 78, rue du Pont Rouge 79000 Niort Mme CHIRON Janine 90, rue de La Garene 79210 Arçais	Coulon, Niort	29/04/2024
03/01/2024		ROCHARD Jérôme	5, rue des Grimeaux 79290 Lhoumois	1,89	1,89	Mme GARNIER Christiane 2, rue de la Valette 79600 Saint-Loup-Lamairé	La Peyratte	03/05/2024
03/01/2024		GAEC la Promenelle	Bellevue 79190 Clussais-la-Pommerai	70,35	70,35	GFR de l'Aubrate 7, chemin des Rousseaux – Limort 79190 Clussais-la-Pommerai, Mme ROBIN Pierrette 6, route de Chef-Boutonne 79190 Saussé-Vaussais, Mme PRAUD Françoise 4, rue du Magou – Limort 79190 Clussais-la-Pommerai	Clussais-la-Pommerai, Mairé-Levescault	03/05/2024

Date dossier complet	N° enregistrement du dossier	Demandeur	Adresse	APE (ha)	APE pondérée (ha)	Propriétaire	Localisation des biens (commune)	Date accord tacite
08/01/2024		EARL les Sapinettes	Le Paradis 79120 Messé	92,68	92,68	M. BERLAND Nicolas Le Paradis 79120 Missé M. BEGUIN Kelber 1, impasse Les Prés 79120 Rom Mme BROCHARD Maryse 11, chemin du Vieux Puits - Verrines 79120 Sainte-Soline	Messé, Rom, Sainte-Soline	08/05/2024
10/01/2024		GAEC Le Ternier	1, La Copinière 79200 Saurais	12,93	41,44	M. CHATIN Jean-Marie 8, route de Pampfle 79160 Fenieux	La Peyratte	10/05/2024
11/01/2024		GAEC Les Vaux	3, rue de La Scierie 79120 Vanzay	8,99	8,99	M. FERRU Patrice 4, chemin de La Caillette 79190 Pers	Saint-Vincent-la-Châtre, Saint-Coutant	11/05/2024
12/01/2024		HAY Ludovic	13, rue des Tanières - Rorthais 79700 Mauléon	42,45	42,45	M. GANNE Jean-Laurent 90 route de Rorthais - La Sarrenière 79250 Nueil-les-Aubiers	Nueil-les-Aubiers	12/05/2024
15/01/2024		HOAREAU Morganne	L'Auzelour 79150 Argentonmay	1,34	8,11	Mme de WERBIER D'ANTIGNEUL Véronique et M. de LASSENCE Mortimer La Tourette - Saint Germain L'Aiguiller 85390 Mouilleron-Saint-Germain (vendeur), Mme HOAREAU Morganne et M. LEFERLIER Jérémy 411er, chemin de la Côte Rouge 27800 Brionne (acquéreur)	Argentonmay	15/05/2024
17/01/2024		EARL Les 5 Chemins	7, route du Perchis 79160 Ardin	8,04	8,04	M.DEVAUX Jean-Claude La Gâteaudière 79160 Ardin	Ardin	17/05/2024
17/01/2024		CHAUSSERAY Mathieu	Les Communaux 79340 Vasles	2,80	2,80	M. FRADIN Jacky 3 Le Porteau 79340 Vasles	Vasles	17/05/2024
17/01/2024		GAEC Tendron	La Berthonnière 79130 Secondigny	0,06	0,06	M. RIVALLEAU Jean-Claude 10 rue des Champs 79130 Secondigny	Secondigny	17/05/2024
17/01/2024		EARL Barreau	2, rue des Cigognes Ré 79170 Paizay-le-Chapt	8,83	8,83	Mme MIRANDE Héliène 1, impasse des Champs - Saint-Léger 17470 Saint-Mandé-sur-Brédoire, Mme MICHAUD Pierrette 50, rue du Pont Supérieur 79110 Chef-Boutonne, M. BARREAU Christian 2, rue des Cigognes 79170 Paizay-le-Chapt	Paizay-le-Chapt	17/05/2024
17/01/2024		GAEC de Vaupoupon	6, rue du Courtiou - Mairé 79170 Périgné	4,63	4,63	M. PAGENEAU Claude 1 allée des Chardonnerets 79170 Brioux-sur-Boutonne Mme TIRAND Nina && rue de Virecourt 79230 Prahecq	Melle (Mazières sur Béronne)	17/05/2024
18/01/2024		GAEC les Jardins de la Noue	Chemin de La Noue 79360 Marigny	8,70	89,58	M. BRIAND Fabrice chemin de La Noue 79360 Marigny	Marigny	18/05/2024
19/01/2024		EARL Dans Le Vent	Le Bois 79240 Trayes	5,75	5,75	M. SEMILLE Patrick Beausoleil 79200 Saint-Germain-de-Longue-Chaurne	Neuwy Bouin	19/05/2024
22/01/2024		GAEC le Billard	6, La Billardière 79220 Cours	33,49	33,49	M. RENOUX Patrick 11, rue des 3 Avé 79310 La Boissière-en-Gâtine	La Chapelle-Bâton	22/05/2024
23/01/2024		EARL des Rosiers	3, rue du Derosiers - Les Jumeaux 79600 Assais-les-Jumeaux	8,02	8,02	Mme LAMARCHE Camille 2, La Lande 79200 Gourgé	Louin	23/05/2024

Date dossier complet	N° enregistrement du dossier	Demandeur	Adresse	APE (ha)	APE pondérée (ha)	Propriétaire	Localisation des biens (commune)	Date accord tacite
26/01/2024		ONILLON Aurélien	32, Le Bas Puy Albert – Moulins 79700 Mauléon	29,42	51,02	M. FROGER Alexandre 13, rue du Vallon – Moulins 79700 Mauléon Mme FROGER Marie-Claire 31, Les Brosses – Moulins 79700 Mauléon	Mauléon (Loublande & Moulins)	26/05/2024
26/01/2024		ONILLON Aurélien	32, Le Bas Puy Albert – Moulins 79700 Mauléon	3,99	3,99	EARL du bas de l'Etang 13, rue du Vallon – Moulins 79700 Mauléon	Mauléon (Moulins)	26/05/2024
26/01/2024		BEAUJEAUD Jean-François	29, rue du Plessis Mornay 79380 La Forêt-sur-Sèvre	2,66	2,66	M. VIOLLEAU Jean-Claude 14, rue de Nantes 44710 Port-Saint-Père, M. VIOLLEAU Bernard 19, lotissement La Chataignerie 33370 Tresses, Mme VIOLLEAU Marie-France 10, cours de Bilbao 35200 Rennes	La Forêt-sur-Sèvre	26/05/2024
26/01/2024		PACAULT Anthony	La Grande Berthonnière - Saint Pardoux 79310 Saint-Pardoux-Soutiers	3,10	3,10	Mme LEFEVRE Hadrianan 15 rue des Forges 79310 Mazières en Gâtine	Saint-Pardoux-Soutiers (Saint-Pardoux)	26/05/2024
29/01/2024		SCEA la Chevaucherie	La Chevaucherie 79220 La Chapelle-Bâton	17,57	17,57	M. BREILLAC Michel 1, route de la Carte 79220 Saint-Christophe-sur-Roc Mme et M. TROUVE Maryse & Gilles Taulay 79220 La Chapelle-Bâton Mme POIBLANC Virginie Taulay 79220 La Chapelle-Bâton Mme TROUVE Cindy Taulay 79220 La Chapelle-Bâton	La Chapelle-Bâton	29/05/2024
29/01/2024		PANOUX Christian	Le Petit Perron – Coutières 79340 Les Châteliers	35,82	35,82	M. PAILLER Thierry La Maison Neuve – Coutières 79340 Les Châteliers, M. PAILLER Gilbert La Maison Neuve – Coutières 79340 Les Châteliers, M. PANOUX Christian Le Petit Perron – Coutières 79340 Les Châteliers	Les Châteliers (Coutières)	29/05/2024
29/01/2024		BARON Maxime	53, La Vallée 79250 Nueil-les-Aubiers	6,37	6,37	Groupement Forestier OLANCA 55, route de St Clémentin 79250 Nueil-les-Aubiers, M. BARON Maxime 53, La Vallée 79250 Nueil-les-Aubiers	Nueil-les-Aubiers	29/05/2024
31/01/2024		TURQUOIS Mathieu	4, La Roucherie 79420 Vausseroux	51,32	51,32	M. GUILLLOT Dominique Le Buisson 79340 Vasles M. GUINFOLLEAU Lucien 2 rue de La Gannerie 86580 Vouneuil sous Biard Indivision GUILLLOT Jean-Michel & Dominique Le Buisson 79340 Vasles	Vasles	31/05/2024
31/01/2024		GAEC Blanchecoudre	Ferme de Blanchecoudre 79300 Breuil-Chaussée	4,37	4,37	Mme. M. GUERINEAU Guylène et Joseph 13, lieu-dit les Touchelandières de Terves 79300 Bressuire	Bressuire (Terves)	31/05/2024
31/01/2024		GAEC de Beaumont	2, rue de la Fontaine 79330 Glénay	3,90	101,55	M. THAUDIÈRE Alain 4, route des Mouzinières 79330 Glénay	Glénay	31/05/2024
01/02/2024		FOURNIER Jean-Charles	1, La Babinière 79120 Lezay	76,87	76,87	M. FOURNIER Joël 18, La Babinière 79120 Chey Mme & M. FOURNIER Florence & Jean-Paul 9, La Babinière 79120 Chey	Chey, Lezay	01/06/2024

Date dossier complet	N° enregistrement du dossier	Demandeur	Adresse	APE (ha)	APE pondérée (ha)	Propriétaire	Localisation des biens (commune)	Date accord tacite
01/02/2024		ROY Damien	41, Les Touches - St Aubin de Baubigné 79700 Mauléon	5,27	5,27	M. BOISSEAU Florian 44, Les Vaulx - St Aubin de Baubigné 79700 Mauléon	Mauléon (St Aubin de Baubigné)	01/06/2024
02/02/2024		GAEC Palluud	Le Moillon - La Chapelle Gaudin 79300 Argentonay	7,92	7,92	M. TEMPLERAUD René 9, rue Fontaine - Noirfieu 79300 Bressuire	Bressuire (Noirfieu)	02/06/2024
02/02/2024		GAEC Mouillepain	Mouillepain 79130 Azay-sur-Thouet	20,61	20,61	M. ROY Didier 2, Bel Air 79200 Le Tallud	Azay-sur-Thouet, Le Tallud	02/06/2024
02/02/2024		EARL Le Pavois	1, rue du Château de Férolles 79100 Saint-Cyr-la-Lande	11,61	11,61	M. PEROCHON Martial 8, rue du Parc Férolles 79100 Saint-Cyr-la-Lande	Tourtenay, Saint-Martin-de-Mâcon	02/06/2024
02/02/2024		EARL du Chemin des Complains	22, route de Tourtenay 79260 Brion-près-Thouet	0,44	0,44	Mme MOINEAU Michèle 14, rue Croix Estudier 79100 Louzy	Brion-près-Thouet	02/06/2024
02/02/2024		EARL du Chemin des Complains	22, route de Tourtenay 79260 Brion-près-Thouet	0,22	0,22	M. TESSERAUD Eric 6, route de Saurur 79290 Brion-près-Thouet	Brion-près-Thouet	02/06/2024
05/02/2024		SCEA Les Terres Rouges	2, l'Avenue 79700 Saint-Amand-sur-Sèvre	8,77	8,77	Indivision : - M. BONNIN Bernard 11, rue Cathelineau 85700 - La Flocellière 85700 Sèvresmont, - Mme BONNIN Catherine 28, rue de la Libération - La Flocellière 85700 Sèvresmont, - Mme BOUTIN Marylène 8, impasse Chopin 85110 Chantonay, - Mme BREMAUD Annie-Claude 6, rue des Olivettes - La Flocellière 85700 Sèvresmont. - Mme DORET Geneviève 21, rue du Pavé 85590 Les Epesses, - Mme FAUCONNET Régina 12, rue Eugène Fau 81100 Castres, - M. LANDREAU Albert-Noël 12, impasse La Delandière 85700 Pouzauges, - M. LANDREAU Laurent 4, la Haute Marsaudière 79700 Saint-Amand-sur-Sèvre, - Mme MARQUIS Laurence 46, rue de la Sèvre 79700 Saint-Amand-sur-Sèvre, - Mme ROUSSELOT Francine 4, cité de la Loge 79700 Mauléon, - M. VINCENTEAU Jean-Victor 21, le Carmel - La Flocellière 85700 Sèvresmont	Saint-Amand-sur-Sèvre	05/06/2024
06/02/2024		GAEC Le Frêne	Le Frêne 79420 Clavé	19,06	19,06	M. PARENT Thierry La Gétière 79420 Clavé, Mme PARENT Louise La Gétière 79420 Clavé, M. PARENT Olivier Le Frêne 79420 Clavé, M. DESPREZ Edgar 2, rue du Clos Mareuil 37230 Fondettes, Mme SAUZE Madeleine 2bis, rue du Stade 79220 Champdeniers,	Clavé	06/06/2024

Date dossier complet	N° enregistrement du dossier	Demandeur	Adresse	APE (ha)	APE pondérée (ha)	Propriétaire	Localisation des biens (commune)	Date accord tacite
06/02/2024		SCEA ADVM	1 chemin des Acacias – Ville Blanche 79190 La Chapelle-Pouilloux	12,00	12,00	Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine – Antenne Deux-Sèvres 45, rue Villersxel 79000 Niort	La Chapelle-Pouilloux	06/06/2024
07/02/2024		GAEC Le Chiloup	Chiloup 79220 La Chapelle-Bâton	10,83	10,83	Mme POIBLANC Virginie Taulay 79220 La Chapelle-Bâton	La Chapelle-Bâton	07/06/2024
07/02/2024		ROULLEAU Christophe	Le Gué 79390 La Ferrière-en-Parthenay	0,37	19,61	M. ROULLEAU Christophe Le Gué 79390 La Ferrière en Parthenay	La Ferrière-en-Parthenay	07/06/2024
07/02/2024		EARL Savarit Nicolas Agri	621, rue des Pigeonniers 79290 Lorez-d'Argenton	50,65	50,65	Mme AURIAULT Janine 4, rue Henri de Toulouse Lautrec 79000 Niort, Mme BERGE Claudette 22, chemin du Moulin Merlot - Bouillé-Lorez 79290 Lorez-d'Argenton, Mme DALLERIT Paulette 19, rue du Docteur Basset 79100 Sainte-Verge, M. FALLOUX André Cix 49260 Le Puy-Notre-Dame, Mme GABARD Solange représentée par SAS A.DION & T. SELOSSE 27, rue Jacques Bujault – BP 80155 79303 Bressuire Cedex, M. SAVARIT Nicolas 621, rue des Pigeonniers – Glandes – Bouillé Lorez 79290 Lorez-d'Argenton	Lorez-d'Argenton (Bouillé Lorez), Le Puy Notre Dame (49)	07/06/2024
08/02/2024		GAEC de la Garelière	6, La Garelière 79300 Bressuire	10,39	10,39	Mme GABORIAUD Régine La Garelière - Beaujeu-sous-Bressuire 79300 Bressuire, M. GODET Guy 5, rue du Sancy - Beaujeu-sous-Bressuire 79300 Bressuire	Bressuire (Beaujeu-sous-Bressuire)	08/06/2024
08/02/2024		GAEC de la Garelière	6, La Garelière 79300 Bressuire	16,02	16,02	EARL des Noues Les Noues – Beaujeu-sous-Bressuire 79300 Bressuire	Bressuire (Beaujeu-sous-Bressuire)	08/06/2024
09/02/2024		GAEC Bio Logis	10, L'Espois – Moutiers sous Argenton 79150 Argentonnay	8,82	8,82	Mme CHAUVÉ, Jeanne Le Ruault – Sanzay 79150 Argentonnay	Argentonnay	09/06/2024
12/02/2024		GAZEAU Jean-Rémy	18, chemin des Ruchers – Le Bouchet de Thorigné 79370 Aigondigné	1,28	1,28	Mme GAUCHON Héliène 23, rue de Mirebeau 86170 Maisonneuve	Aigondigné (Thorigné)	12/06/2024
15/02/2024		SCEA le Bluton	1, Le Plessis 79330 Geay	37,58	37,58	Mme ROUSSEAU Monique Le Bluton 79330 Geay, Mme GAUTREAU Véronique 1, Le Plessis 79330 Geay, Mme GONNORD-ROUSSEAU Catrine Jeanne d'Arc 79300 Bressuire	Geay, Pierrefitte	15/06/2024
15/02/2024		EARL Menuet	23, route du Champ de Foire 79120 Sepvret	6,82	6,82	Indivision NAUD (Mme Dallet Nadine) 79 rue du Général Chanzy 33400 Talence Mme CHAILLOT Florence 20, Bois de Sarp 65370 Sarp	Aigondigné (Thorigné et Mougou)	15/06/2024

Feuille1

Date dossier complet	N° enregistrement du dossier	Demandeur	Adresse	APE (ha)	APE pondérée (ha)	Propriétaire	Localisation des biens (commune)	Date accord tacite
15/02/2024		EARL Menuet	23, route du Champ de Foire 79120 Sepvret	99,98	99,98	M. MAGNERON Pierre 4, place Bujault 79500 Melle Indivision de Gigat Malvoisine 85000 La Roche sur Yon M. MENUET Jean-François La Bourlelière 79120 Sepvret M. MADIER Gilbert 26, rue du Bois Bourdin 79120 Sepvret	Beaussais-Vitré, Sepvret, Prailles La Couarde (La Couarde), La Mothe St Héray	15/06/2024
15/02/2024		GIRARD Delphine	1, rue du Grand Chemin – Loubigné 79800 Exoudun	94,58	94,58	Aéroclub du plateau Mellois 6, impasse des Lampes Montabert – Saint-Généard 79500 Marcillé, Mme BONNEAU Claire 4, rue des Sources 79800 Soudan, Communauté de communes Haut Val de Sèvre 7, boulevard de la Trouillette 79400 Saint-Maixent-l'École, Mme GIRARD Chantal 28, avenue du Président Wilson 79400 Saint-Maixent-l'École, Mme, M. GIRARD Nadine et Félix 10, impasse du Marais 79800 Pamproux, M. GIRAUD Jean-Luc 4, rue des Vergers Moreau 79120 Chenay, Mme LÉGERON Christine 5, route de Lezay 79120 Chey,	Chenay, Exoudun, La Mothe-Saint-Héray, Sainte-Eanne, Soudan	15/06/2024
15/02/2024		GAEC La Colline	9, Le Puy Michenet 79380 Saint-André-sur-Sèvre	0,82	0,82	Indivision DUPONT : - M. DUPONT Laurent 2, Le Chêne Fin 85700 Saint- Mesmin, - Mme LEPEINTRE Véronique 11, rue la Limouzinière 85700 Saint-Mesmin	Saint-André-sur-Sèvre	15/06/2024
15/02/2024		TALON Claude	6, Le Beugnon 79240 Saint- Paul-en-Gâtine	5,82	5,82	M. TALON Claude 6, Le Beugnon 79240 Saint-Paul-en- Gâtine	Saint-Paul-en-Gâtine	15/06/2024
16/02/2024		EARL La Bouterie	3, allée du Parc 79120 Rom	78,35	78,35	M. MINAULT Daniel La Guessonnière 79120 Rom	Rom	16/06/2024
18/02/2024		GAEC la Vallée des Blondes	Les Guillières 79240 Le Busseau	0,62	0,62	M. GIRAUDIN Henri 17, rue des Fontenelles 79160 Coulonges-sur-l'Autize	Saint-Laurs	18/06/2024

Date dossier complet	N° enregistrement du dossier	Demandeur	Adresse	APE (ha)	APE pondérée (ha)	Propriétaire	Localisation des biens (commune)	Date accord tacite
19/02/2024		SCEA Du Chemin du Puits	6, chemin du Puits 79120 Rom	154,70	154,70	Mme BLANCHARD Simone 2, rue du Réveillon 77170 Servon, M. CHARPENTIER Pierre rue de Melle 79120 Lezay, M. CHOLLET Michel La Barboute 79120 Lezay, M. DALY Patrice La Barboute 79120 Lezay, M. FOUCHIER Pierre 75, rue Villersxel 79000 Niort, GFA Concept La Barboute 79120 Lezay, Mme GIRARD Maryse La Barboute 79120 Lezay, Mme MAGNERON Michèle 33, rue Foucauderie 79500 Melle, Mme SAPIN Micheline 8, avenue du Béarn 91220 Brétigny-sur-Orge, Mime SUSSET Yvette – AREAMS, SSPAF chemin de la Pairette BP 204 85005 La Roche-sur-Yon Cedex	Lezay, Rom, Sainte-Soline, Saint-Vincent-la-Châtre	19/06/2024
19/02/2024		SCEA Du Chemin du Puits	6, chemin du Puits 79120 Rom	63,04	63,04	M. DALY Patrice La Barboute 79120 Lezay	Rom	19/06/2024
19/02/2024		CARTEAU Félix	8, Le Puy Bertonneau 85700 Saint-Mesmin	3,36	3,36	Mime GUILLOTEAU Michèle 10, allée Georges Pompidou 92320 Châtillon, Mime GOVAERT Ane 7, rue de la Poterne 85590, Mallièvre, Mime VION Camille MARPA Arc en Ciel - Allée du Levant 85700 Saint-Mesmin	Montravers	19/06/2024
19/02/2024		SCEA La Soullière	La Baraudière 79220 Pampile	27,89	27,89	SCI JPAM Mme RENEIX Aurore La Giraudière 79310 La Boissière-en-Gâtine	La Boissière-en-Gâtine	19/06/2024
20/02/2024		GAEC Pied Fourré	Pied Fourré 79220 Cours	9,21	9,21	Indivision FLEAU-MORISSET : - Mme FLEAU Thérèse 73 bis, rue de Parthenay 79160 Coulonges-sur-l'Autize, - M. FLEAU David 7, rue du chemin de l'Evêque 85570 L'Hermenault, - M. MORISSET Jean-Marie 6, rue de Suez 75018 Paris	Les Grosseillers	20/06/2024
21/02/2024		EARL Letang	3, chemin du Ramireau 79160 Saint-Pompain	12,28	12,28	M. LETANG Benoit 3, chemin du Ramireau – Beauvais 79160 St Pompain	Fenioux	21/06/2024
23/02/2024		EARL La Petite Foye	La Petite Foye 79120 Lezay	2,00	2,00	Mime BRUNET Annie 54, rue Saint-Germain 94120 Fontenay-sous-Bois	Lezay	23/06/2024

Feuille1

Date dossier complet	N° enregistrement du dossier	Demandeur	Adresse	APE (ha)	APE pondérée (ha)	Propriétaire	Localisation des biens (commune)	Date accord tacite
23/02/2024		FOSSEY Marie	12, route de Saint-Pompain 79160 Faye-sur-Ardin	90,81	90,81	M. LEBARBIER Didier 6, rue Edmond Debou 50740 Carolles M. VIOLLEAU Dominique 25, rue Mélusine 85240 Fousais Payré M. VIOLLEAU Gilbert 24, rue de Soudanas 87350 Panazol M. VIOLLEAU Daniel Le Colombier 79160 St Pompain M. VIOLLEAU Jean-Yves La Patzière 16700 Bernac M. TALINEAU André 24, square des Frères Montgolfier 79000 Niort Mme FAVREAU Manyse 82, rue Paul-François Proust 79000 Niort	Faye-sur-Ardin, Saint-Pompain, Villiers-en-Plaine	23/06/2024
23/02/2024		FOSSEY Marie	12, route de Saint-Pompain 79160 Faye-sur-Ardin	123,47	123,47	M. DIEUMEGARD Daniel 29 square Georges Sand 79230 Aiffres, EARL La Normandie 12, route de Saint-Pompain 79160 Faye-sur-Ardin, Mme GAILLARD Monique Notebis 79160 Faye-sur-Ardin, M. GARNIER Michel 47, rue Pierre Semard 94700 Maisons-Alfort, Mme GUAY Gabrielle 5, route d'Epannes 79160 Faye-sur-Ardin, M. LEBARBIER Pierre 12, route de Saint-Pompain 79160 Faye-sur-Ardin, M. MERCERON Pierre 20, rue des Tilleuls 79160 Villiers-en-Plaine, Mme MORISSET Jeanine 6, avenue de la Gare 79160 Coulonges-sur-l'Autize	Ardin, Faye-sur-Ardin, Saint-Pompain, Villiers-en-Plaine	23/06/2024

DRAAF NOUVELLE-AQUITAINE

R75-2024-07-23-00010

Arrêté portant publication des autorisations
tacites d'exploiter un bien agricole au titre du
contrôle des structures - 2eme trimestre 2024
(87)



**Arrêté relatif à la publication des autorisations tacites
d'exploiter un bien agricole au titre du contrôle des structures**

**Le Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine,
Préfet de la zone de défense et de la sécurité Sud-Ouest,
Préfet de la Gironde
Officier de Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite**

VU la loi n°2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (LAAAF)

VU le code rural et de la pêche maritime et notamment les articles L.331-1 à L.331-11, et R.331-1 à R.331-12,

VU l'arrêté préfectoral du 06 septembre 2023 portant sur le schéma directeur régional des exploitations agricoles (SDREA) de Nouvelle Aquitaine,

VU l'arrêté du préfet de Nouvelle-Aquitaine, en date du 17 octobre 2023 portant délégation de signature en matière d'administration générale à Madame Virginie ALAVOINE, directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Nouvelle-Aquitaine,

VU la décision de la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt en date du 02 mai 2024 portant subdélégation de signature en matière d'administration générale,

CONSIDERANT les demandes préalables d'autorisations d'exploiter déposées à la DDT de la Haute Vienne,

Sur proposition du directeur départemental des territoires de la Haute Vienne,

Sur proposition de la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Nouvelle Aquitaine,

ARRETE

Article premier :

Les demandes d'autorisation d'exploiter ayant fait l'objet d'une décision tacite d'exploiter au terme des quatre mois d'instruction concernant le département de la Haute Vienne sont récapitulées dans le tableau joint au présent arrêté.

Les accusés réception de dossier complet valant autorisation tacite peuvent être consultés au service d'économie agricole de la DDT de la Haute Vienne.

Article 2 :

Le secrétaire général pour les affaires régionales, la directrice régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt, le préfet du département de la Haute Vienne et le directeur départemental des territoires de la Haute Vienne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Limoges, le 23 juillet 2024

Pour le préfet et par délégation,
la D.R.A.A.F.,
Pour la directrice régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt,
L'adjointe au chef du S.R.E.A.A.,



Anne BARRIERE

Délais et voies de recours :

Vous disposez d'un délai de deux mois à compter du lendemain de la publication du présent arrêté pour déposer

- soit un recours gracieux devant le préfet de la région Nouvelle Aquitaine ou un recours hiérarchique devant le ministre de l'agriculture
- soit un recours contentieux devant le tribunal administratif de **Limoges**. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Dans le cas d'un recours gracieux ou hiérarchique, en cas de nouveau refus exprès ou tacite (par absence de réponse dans les deux mois du recours) vous disposez d'un nouveau délai de deux mois pour déposer un recours contentieux devant le tribunal administratif de **Limoges**

Date dossier complet	N° enregistrement du dossier	Demandeur	Adresse	APE (ha)	APE pondérée (ha)	Propriétaire	Localisation des biens (commune)	Date accord tacite
05/12/23	087-23-491	BREUIL Fabrice	4 La Jaussonie 87800 JANAIL-HAC	8,4	58,26	FOUETILLOU Catherine BREFFY Christine	JANAIL-HAC	05/04/24
06/12/23	087-23-492	EARL VINCENT DE FRESSANGES	2 impasse de l'Amitié Fressanges 87260 SAINT BONNET BRIANCE	48,59	24,29	Florence BRANLAND Jean Joseph ROUDEAU Monsieur et Madame Fernand BACHELLERIE Stéphane CAILLAUD Florian GADAUD Indivision VINCENT	SAINT BONNET BRIANCE	05/04/24
11/12/23	087-23-496	GAEC COURTOIS Père et Fils	1 Fougerolles 87300 SAINT BONNET DE BELLAC	76,44	109,22	SCI PANPAN	SAINT BONNET DE BELLAC	11/04/24
14/12/23	087-23-503	GAEC DESAFY BEAUBERT	Les champs 87200 SAINT JUNIEN	82,84	132,62	DESAFY Claude	CHAILLAC SUR VIENNE, SAILLAT SUR VIENNE, SAINT MARTIN DE JUSSAC et SAINT JUNIEN	14/04/24
13/12/23	087-23-499	GAEC GOSSELIN	3 Lavillaureix 87290 CHATEAUPONSAC	35,5	130,71	Jeanne LATHÉLIZE	LE BUIS et SAINT PARDOUX LE LAC	13/04/24
04/12/23	087-23-486	GAEC ROCHE PASQUIER	Le Theillomas 462 rte de Bellevue 87380 GLANGES	13,48	135,76	ROLLAND Marie Christine	LA CROISILLE SUR BRIANCE	04/04/24
12/12/23	087-23-497	PICARD Dominique	12 La brousse 87210 LA BAZEUGE	5,57	5,57	PEYROT Roger	LA BAZEUGE et DINSAC	12/04/24
13/12/23	087-23-500	REDOUX Mathieu	1505 rte des bois de la Pierre 87240 AMBAZAC	69,73	69,73	GUILLO Marguerite MINAUD Janine DAVID Michèle LABROSSE Michèle TRASFORET Germaine GRELAUD Remy COUVIDOUX Patricia GAVINET Laurent CHAMPEAU Sylvie	AMBAZAC	13/04/24
12/12/23	087-23-498	SCEA GALON	11 La bussière Aupigny 87300 SAINT OUEN SUR GARTEMPE	112,29	37,43	Jean Claude et Bernadette GALON	SAINT OUEN SUR GARTEMPE	12/04/24

Date dossier complet	N° enregistrement du dossier	Demandeur	Adresse	APE (ha)	APE pondérée (ha)	Propriétaire	Localisation des biens (commune)	Date accord tacite
04/12/23	087-23-487	SCEA LOU GERLOU	5 Labussière 87290 SAINT SORNIN LEULAC	0,23	46,27	Romain GOETZ	SAINT SORNIN LEULAC	04/04/24
08/12/23	087-23-495	TUBY Pierre	11, place de la république 87400 SAINT LEONARD DE NOBLAT	4,43	125,48	DEGOT Jean Luc	MOISSANNES	08/04/24
22/12/23	087-23-515	BYTTEBIER Carl	8 Fayat 87380 CHÂTEAU CHERVIX	10,81	151,34	François, Pierre et Bernard POMMARET	COUSSAC BONNEVAL	22/04/24
21/12/23	087-23-511	CHAZELAS Christophe	Les vignes à Dieu 87420 SAINT VICTURNIEN	9,22	124,42	LALOYALUX Marcel MICHAU Marc	VEYRAC et SAINT VICTURNIEN	21/04/24
21/12/23	087-23-512	CHERBEIX Yannick	27 La rougerie 87230 DOURNAZAC	3,8	124,42	CHERBEIX Yannick	DOURNAZAC	21/04/24
26/12/23	087-23-527	DARRAS Fabien	Le clos barriant 3938 rte de Périgueux 87620 SEREILHAC	12,8	12,8	Madame DARRAS Fabien DARRAS	SEREILHAC	26/04/24
18/12/23	087-23-506	DEBLOIS Christophe	8 rue Louis Pasteur 87250 BESSINES SUR GARTEMPE	40,82	12,8	PETTIT Pierre PETIT Caroline	BESSINES SUR GARTEMPE	18/04/24
28/12/23	087-23-528	EARL BUMANEST	3 Busserolles Bussière Poitevine 87320 VAL D'OIRE ET GARTEMPE	3,06	33,05	GFA RIVES DE LA GARTEMPE	VAL D'OIRE ET GARTEMPE	28/04/24
22/12/23	087-23-517	EARL DU GOURRIER	14 Lespinas 87230 CHAMPSAC	112,5	112,5	Michel GAUTHIER, à Jean DUGOT, à Marie Claire DUGOT, à Madame VIGNAUD, aux Consorts DENEUX NIVET, à Marie France DEVIGNE, à Sophie BOURDIN, à Simone DUPUY, à Gilbert GAUTHIER, à Nicole GAUTHIER, à Simon GAUTHIER, à Monsieur BRABANT, à Gabriel VIGNAUD, à Claude SAVARY, à M. JACKIE, à M. BOISSOU, à M. ROUGERIE, à Vanessa BACLE et à Hugo DEKKERS	CHAMPAGNAC LA RIVIERE, CHAMPSAC et GORRE	22/04/24
29/12/23	087-23-523	EARL LE MAS DU LOUP	Le mas du loup 87230 DOURNAZAC	3,21	155,78	Emmanuel CHERBEIX	PAGEAS	29/04/24

Date dossier complet	N° enregistrement du dossier	Demandeur	Adresse	APE (ha)	APE pondérée (ha)	Propriétaire	Localisation des biens (commune)	Date accord tacite
27/12/23	087-23-522	EARL LES LANDES	3 rte de l'étang Les landes 87800 NEXON	7,99	114,54	CORNEE Nicolas	NEXON	27/04/24
22/12/23	087-23-520	EARL LES LAURENCIERES	1 Les laurencières 87190 SAINT LEGER MAGNAZEIX	119,66	59,83	Indivision BICHON et à Cédric PAGNAT	SAINT LEGER MAGNAZEIX	22/04/24
21/12/23	087-23-514	FAUCHER Antoine	Pomaret 87800 SAINT MAURICE LES BROUSSES	39,4	293,79	ROBIN Arlette LEOBET Christiane	SAINT MAURICE LES BROUSSES et LE VIGEN	21/04/24
22/12/23	087-23-519	GAEC DE LA BRAME	8 Le breuil Thiat 87320 VAL D'OIRE ET GARTEMPE	154	77	Consorts DUPONT, à Christine et Roland MOREAU, à Marie Louise DUCROS, à Michel ROY, à Jean Paul LAVAUD, à Suzanne RODIER, à Christine CADET, à Jacques CHASSAT, à Laetitia HERVE, au Gaec et au GFA du Saut de Bram	VAL D'OIRE ET GARTEMPE	22/04/24
18/12/23	087-23-505	GAEC DU PUYMORET	1 Le puymoret 87260 SAINT HILAIRE BONNEVAL	204,3	102,15	Benoît CATHALIFAUD, à Jean Pierre CATHALIFAUD, à Monsieur et Madame de SEZE, à Louis de SEZE, à Michel PIQUET, à l'Indivision Léon Christian VALERY, aux Consorts MOULINARD, à Gilles CELERIER et à Hubert RIVET	SAINT HILAIRE BONNEVAL et EYJEAUX	18/04/24
21/12/23	087-23-510	GAEC F. MISSOU DE LAURIE	2 Laurie 87260 VICQ SUR BREUILH	184,47	61,49	Pascal MISSOU, à Huguette MISSOU, aux époux MISSOU LAGRANGE, à Marie Claire TRARIEUX, aux consorts DITLECADET, à Guy AUDOIN, à Marie Annie ROUSSEAU, aux Consorts PRADEAU, Henri PRADEAU, à Pierre MISSOU, à Germaine COUDERT, à Jacqueline AUDOIN, à Jacques ROUX, à Eric et Nathalie CONSTANT	VICQ SUR BREUILH et CHATEAU CHERVIX	21/04/24
22/12/23	087-23-518	GAEC GUILLOUT	2 La ribière 87230 CHALUS	113,77	56,89		PAGEAS, CHAMPSAC et CHALUS	22/04/24

Date dossier complet	N° enregistrement du dossier	Demandeur	Adresse	APE (ha)	APE pondérée (ha)	Propriétaire	Localisation des biens (commune)	Date accord tacite
18/12/23	087-23-504	GAE C LAVERGNE	5 Villevaieix 87120 SAINTE ANNE SAINT PRIEST	208,27	104,14	Madeleine JAMILLOUX, à René GOMILLOUT, à la Commune de SAINTE ANNE SAINT PRIEST, à Fernand SIRIEIX, à Michel TICAUD, à Colette MARIANGEAS, à Andriée GOURINET, à Marie Claude TESSIER, à Henri FADY, à Guy LEMASSON, à Daniel TICAUD, à Jean COUDRIER, à Pierre VACHER, à Madame COQUELLE, à Andriée GOURINET, à Jean Paul PARNIEIX, à Fernand SIRIEIX, à Roger FARGES, à Jean et Catherine LAVERGNE, à Catherine LAVERGNE, à Jean LAVERGNE, à Henri FADY, à Guy LABRUNE, à l'Indivision COQUELLE, à Annick MARCHAIS, à Michèle LABRUNE, à Charles RIBIERAS, à Marie Claude TESSIER, à Monsieur LANGLOIS, à Gérard MARCHAIX, à Monsieur KERSHAW, à Madame SAUVION	SAINTE ANNE SAINT PRIEST, EYMOUTIERS et NEUVIC ENTIER	18/04/24
22/12/23	087-23-516	GAE C REMONDIERE	1 Chabreroux 87210 ORADOUR SAINT GENEST	475,78	118,95	Christophe BOUEROUX, à Isabelle et Jean Luc REMONDIERE, à Mathieu REMONDIERE, à Anthony REMONDIERE, à Jean Joseph REMONDIERE, à Mathieu REMONDIERE et à Camille MUET, à Jean Pierre BARLIER, à Bernadette et Jean Pierre BARLIER, au Gaec BARLIER, à Albert ROBICHON, à Jean Pierre LANNAUD, à Monsieur Didier et à la Société COURIVAUD BOUEROU	VAL D'OIRE ET GARTEMPE, ORADOUR SAINT GENEST et LATHUS	22/04/24
18/12/23	087-23-507	NEIGRAUD Mélanie	8 Gaucharaud 87250 FOLLES	77,82	77,82	CHAMBORD Franck DUMAS Alain GUINARD Béatrice JUDE Yves CISSE Isabelle JANNOT Roland NEIGRAUD Christian	FOLLES	18/04/24
18/12/23	087-23-508	NOZARI Shirin	Le fan 87360 VERNEUIL MOUSTIERS	121,92	121,92	SCI LE DOMAINE	VERNEUIL MOUSTIERS et BRIGUEIL LE CHANTRE	18/04/24
27/12/23	087-23-525	SIMPSON Alasdair	La davitière 87210 ORADOUR SAINT GENEST	25,14	25,14	SIMPSON Alasdair	ORADOUR SAINT GENEST	27/04/24
12/01/24	087-24-018	BARREAU Mathilde Marie	761 rte des grandes terres 87700 SAINT YRIEIX SOUS AIXE	12,11	12,11	PERRUCAUD Bernard	SEREILHAC	12/05/24
15/01/24	087-24-021	BEYRAND Jonathan	3 rue Maryse Bastié 87800 NEXON	10,22	10,22	BUISSON Pierre	SAINTE ANNE SAINT PRIEST, EYMOUTIERS et NEUVIC ENTIER	15/05/24

Date dossier complet	N° enregistrement du dossier	Demandeur	Adresse	APE (ha)	APE pondérée (ha)	Propriétaire	Localisation des biens (commune)	Date accord tacite
15/01/24	087-24-024	DIGEON Laurent	13 rte des battes 87510 SAINT JOUVENT	38,36	38,36	ARDANT Christiane (Consorts DES TERMES, GFA le Petit Domaine de Villemazet) ARDANT Alexandre DIGEON Laurent	SAINTE JOUVENT, PEYRILHAC et VEYRAC	15/05/24
08/01/24	087-24-008	EARL CASTENOT	15 rte de Mazernaud 87130 LINARDS	164,61	164,61	Patrice et Pierre DULIBEAU (6ha37), à Jean et Annick CASTENOT (1ha59), à Laurent CASTENOT (1ha28), à Richard et Marie CASTENOT (155ha38)	LINARDS et SAINT BONNET BRIANCE	08/05/24
12/01/24	087-24-016	EARL CHANTELAUVE	Le puy mathieu 87110 LE VIGEN	5,98	489,84	LACORRE Serge	NEXON	12/05/24
11/01/24	087-24-014	EARL LA FERME DES RESERVES	Les réserves 87800 NEXON	88,54	88,54	Fabien MAZAUD, à Henri et Jeanine MAZAUD, à Jeanine FURELAUD, à Jeanne FAURE, à Anne Marie DESCHAMPS, à l'indivision LALLET AUXEMERY, à Jean Christophe ROYER et à Christophe MAZAUD	NEXON	11/05/24
04/01/24	087-24-004	GAEC BARRY Père et Fils	La boudonie 87800 LA MEYZE	5,77	121,27	BOUCHARDY Christiane	LA MEYZE	04/05/24
11/01/24	087-24-015	GAEC DE CHAMPAGNAT	Champagnat 87190 DOMPIERRE LES EGLISES	3,75	83,39	SPENLER Régis	DOMPIERRE LES EGLISES	11/05/24
08/01/24	087-24-010	GAEC DE L'OMBRE	Lombre 87120 EYMOUTIERS	33,34	70,9	THEYSSIER Jean Pierre	EYMOUTIERS	08/05/24
02/01/24	087-24-001	GAEC DE LA CHAUSSADE	3440 rue du Viaduc La chaussade 87380 SAINT GERMAIN LES BELLES	167,98	41,99	Fabien CELERIER, à Raymond BRUT, à Christiane LAUCOURNET, à Marie Thérèse REIX, à Madame THOMASSET, à Jeaninne et Marc GIBAUD, à Adrien MAURY, à Marie Françoise PIQUET, à Liliane LEBRAUT, à Florent CELERIER, à Monsieur MASLIER, à Jean Marie DUBOIS, à Jean François	MAGNAC BOURG et SAINT GERMAIN LES BELLES	02/05/24
04/01/24	087-24-005	GAEC DE LA GRANDE GRANGE	La grande grange 87150 ORADOUR SUR VAYRES	74,71	139,75	DUTHEIL Jackie LAVERGNE Huguette	ORADOUR SUR VAYRES et VAYRES	04/05/24

Date dossier complet	N° enregistrement du dossier	Demandeur	Adresse	APE (ha)	APE pondérée (ha)	Propriétaire	Localisation des biens (commune)	Date accord tacite
12/01/24	087-24-017	GAEC LACHAUD et Fils	11 allée des salles 87220 EYZEAUX	330,76	110,25	Mme et M. BONNET (58ha86), à M. LACHAUD (30ha63), à Mme ZIEGLER (12ha37), à Mme ALLAMARGOT (37ha52), à M. PECOUT (30ha93), à Mme LACHAUD (17ha40), à Mme PRADEAU (23ha44), à la SAFER (15ha29), à Mme JOASSIM (15ha21), à Mme FAUCHER (7ha12), à M. LACHAUD (7ha96), à M. DUCHIER (1ha77), à M. TOURNIEROUX (0ha65), à M. MERGNAT (1ha06), à Estelle LACHAUD (11ha03) et à Lionel LACHAUD (59ha53)	SAINTE HILAIRE BONNEVAL, BOISSEUIL et EYJEAUX	12/05/24
05/01/24	087-24-006	GAEC MEUNIER	2 Le verdier bas 87460 SAINT JULIEN LE PETIT	3,49	43,65	Madame et Monsieur FRAISSE BARRAT Christine	SAINTE JULIEN LE PETIT	05/05/24
03/01/24	087-24-003	GAEC MOURET	Les prades 87130 LA CROISILLE SUR BRIANCE	3,95	87,61	Jean François MOURET	LA CROISILLE SUR BRIANCE	03/05/24
11/01/24	087-24-013	GAEC PUY DE BANNEIX	989 Rue des écuries 87800 JOURGNAC	84,41	83,58	Raymonde ROUFFY (3ha97), à Denise LANSADE (2ha07), à Yvonne ROUX (4ha44), à Marguerite FAUCHER (19ha03), à Armand LAPLAUD (18ha80), à Jeanine BARRET (3ha84) et à Jean Louis et Alette LAPLAUD (29ha26)	SOLIGNAC, JOURGNAC et LE VIGEN	11/05/24
15/01/24	087-24-022	GEREMIE Maxime	Nouailhas 87260 VICQ SUR BREUILH	142,89	142,89	GAEC DE COMBAS NOUAILHAS GRIFFE Michèle ROUX de REILHAC	VICQ SUR BREUILH, SAINT PRIEST LIGOURE et CHATEAU CHERVIX	15/05/24
10/01/24	087-24-012	GLANGEAUD Charles	1580 rte du Puy Larousse 87130 LINARDS	25,79	25,79	GLANGEAUD Gérard GLANGEAUD Georges	NEUVIC ENTIER, CHATEAUNEUF LA FORET et NEDDE	10/05/24
15/01/24	087-24-023	SCEA BILGER	1 Clos des chenaies 87190 DOMPIERRE LES EGLISES	106,85	168,45	GFA DU CHENE VERT	ARNAC LA POSTE	15/05/24
15/01/24	087-24-020	SCEA DOMAINE LES VERGERS DE LA COMBE	2022 rte de la combe 19510 BENAYES	5,18	42,97	MAURY Jean Emile COUDERT Christelle Jérôme BUISSON	MEUZAC	15/05/24
25/01/24	087-24-050	DUFOUR Nelly	14 chemin du petit beaune 87280 Beauges les mines LIMOGES	10,61	10,61	DUFOUR Marie Germaine	Beauges les Mines LIMOGES	25/05/24

Date dossier complet	N° enregistrement du dossier	Demandeur	Adresse	APE (ha)	APE pondérée (ha)	Propriétaire	Localisation des biens (commune)	Date accord tacite
17/01/24	087-24-031	EARL DE LA HAUTE LARDIE	17 rte de la Lardie 87500 SAINT YRIEIX LA PERCHE	22,67	194,75	MALISSEN Jean Jean Marie PECOUT	SAINT YRIEIX LA PERCHE	17/05/24
18/01/24	087-24-037	EARL DE MONTAIGUT	Montaigut 87130 LINARDS	1,86	139,53	Bruno ARNAUD (0ha46), à Mélanie DAIGUEPERSE (1ha40)	SAINT MEARD	18/05/24
29/01/24	087-24-053	EARL DE PERS	Goudou 87600 VAYRES	189,2	94,6	Benoît TOUYERAS, à Vivien et Charles VALLADE, à Claude LEMONNIER, à Claudine DELTEILH, à Christian VIMPERE, à Bernard VIMPERE, à M. et Mme LALOI, à Raymond LAURENT, à Mme DEVILLE, à Marcel POUSSAIN, à Huguette et Pierre PENICHON, à Marcel LEONARD, à M. et Mme TOUYERAS, à Christian SOURY, à Sylvie SOURY, à Marie France MIRANDE, à Marc EECKHOUTTE, à Simon COOK, à Vivien VALLADE	VAYRES, VIDEIX, ROCHECHOUART et PRESSIGNAC	29/05/24
25/01/24	087-24-049	EARL GENETEIX BRAGE	1 Les champs 87300 SAINT OUEN SUR GARTEMPE	80,91	40,46	EPOUX GENETEIX BRAGE	SAINT OUEN SUR GARTEMPE	25/05/24
31/01/24	087-24-060	EARL HARAS DE LA SELIVE	La sélive 87800 NEXON	58,45	58,45	Eric LEBEDEL (28ha20) GFA Haras de la Selive (30ha25)	NEXON	31/05/24
24/01/24	087-24-047	GAEC DE BEAUPLAS	11 rue des panissias 87800 LA ROCHE L'ABEILLE	2,94	87,94	GIBAUD Nadine	SAINT YRIEIX LA PERCHE	24/05/24
31/01/24	087-24-058	GAEC DE LA CHAUSSERIE	La chausserie 87230 BUSSIÈRE GALANT	4,37	51,48	REBEYROL Jean Jacques	BUSSIÈRE GALANT	31/05/24
16/01/24	087-24-025	GAEC DEBORD	Gorsas 87800 RILHAC LASTOURS	10,99	140,98	AUTHIAT Aimé	BUSSIÈRE GALANT	16/05/24

Date dossier complet	N° enregistrement du dossier	Demandeur	Adresse	APE (ha)	APE pondérée (ha)	Propriétaire	Localisation des biens (commune)	Date accord tacite
16/01/24	087-24-027	GAEC DU CHEDAIL	50 rte du Chédail 87130 SUSSAC	247,06	82,35	René CASTENOT, à André FAURE, à Marie José HUGUET, à Marc et Janine JUILLE, à Marc JUILLE, à Gisèle JUILLE, à Christian et Rémi JUILLE, à Eva JUILLE, à Christian KRAMER, à Patrick HERNAULT, à Jean Claude CHAIZEMARTIN, à Bernard BONNEAUD, à Raymonde LARRY, à Pierre DELOMBRE, à Guy Marcel et à Jeanine Yvette AUDOUIN, à Patricia ARDIDIE DURAND, à Jean FAURE, à Patrick DAMLET, à Alain GUERAUD, à Eva BEAUJOU, à Marion LEYSSENNE, à Danielle ROUX, à Guillaume SALAGNAC, à Roger FAUCHER, à Frédéric et Stéphane PAGE, à Michel LYS, à Germaine PONCHUT, à Yvonne PONCHUT, à Marie Louise BARTHAUD, à Colette DELEGER, à André ESTRADE, à Jacques GARRAT, à Louise BREEN, à Jean ANDRAUD, à Patricia et Stéphane ARDIDIE, à Simone REINEIX, à Xavier TOURAILLE, à Danielle VERDEAUX, à Anne Marie MOURET et à Madame PEYJOU	CHATEAUNEUF LA FORET, SUSSAC, SAINT ANNE SAINT PRIEST et LA CROISILLE SUR BRIANCE	16/05/24
16/01/24	087-24-026	GAEC DU FAU MARIDATS	3 Fau Maridats 87380 CHÂTEAU CHERVIX	126,95	63,48	Nicole et Guillaume MATHIEU, à Marcel CELERIER, à Gilbert et Sandra BELINGARD, à Bernard DESVALOIX, à Marcel et Patricia MATHIEU, à Alain COUDERT, à Yannick COUDERT, à Nathalie COUDERT, à Cyril BORDERIE, à Renée CALLET, à Marie Louise GRANJEAN, à René FOURCHAUD, à Nathalie LAMOUR et à Jeanne MATHIEU	CHATEAU CHERVIX, COUSSAC BONNEVAL et LA ROCHE L'ABELLE	16/05/24
19/01/24	087-24-038	GAEC DU PIC VERT	3 Faye 87230 FLAVIGNAC	37,07	86,46	Albert AUVERT BAYLET Annie	FLAVIGNAC	19/05/24
22/01/24	087-24-040	GAEC DU POUX	18 Le poux 87190 SAINT LEGER MAGNAZEIX	144,75	86,46	Lionel BOUDOT Monsieur CHERRUAULT Eoux BOUDQOT BARDOU	SAINTE LEGER MAGNAZEIX, MAILHAC SUR BENAIZE	22/05/24
16/01/24	087-24-029	GAEC JOFFRE METEGNIER	1 Les grands champs 87400 CHAMPNETERY	151,04	75,52	Jean Michel MOREAU, à Anne Marie LUCAS, à l'indivision MOREAU, à Jean Luc JOFFRE, à Raymond ARNAUD, à Nicole et Jacques SAUTOUR, à Pierre SAUTOUR, à Daniel FOUTISSOUS, à Huguette GRANET, à Albert et André LAGEAT, à André Bernard LAGEAT, à Jean Claude FAYE, à Jean Pierre RODRIGUEZ et à Nadine PEYRIERAS	CHAMPNETERY	16/05/24

Date dossier complet	N° enregistrement du dossier	Demandeur	Adresse	APE (ha)	APE pondérée (ha)	Propriétaire	Localisation des biens (commune)	Date accord tacite
17/01/24	087-24-032	GAEC LATRON	7 Champeaux 87290 SAINT AMAND MAGNAZEIX	6,07	106,8	THEVENOT Arlette	SAINT AMAND MAGNAZEIX	17/05/24
16/01/24	087-24-028	GAEC LE GENETEIX	5 Le geneteix 87210 DINSAC	191,21	95,61	Monsieur et Madame THOURY JULIEN, à François GUIBERT, à Georges GUIBERT, à Benoît GUIBERT, à Monsieur BOUJOUX, à Jacques AUZANNEAU et à Michel THOURY	DINSAC, LA BAZEUGE et MAGNAC LAVAL	16/05/24
24/01/24	087-24-046	GIBEAU Bertrand	2 moulin de Michel 87380 CHÂTEAU CHERVIX	8,66	58,7	CELERIER Camille LACHAUD René LACHAUD Daniel	CHATEAU CHERVIX	24/05/24
18/01/24	087-24-036	LAROCHE Paul Edouard	1 Montgomard 87210 DINSAC	141,93	141,93	Nicole DAVID (7ha80), à Jean Marie LAROCHE (60ha38), au GFR Domaine de Chercorat (35ha53), à Paul Edouard LAROCHE (36ha22), à Gérard et Yvette DECRESSAC (4ha72)	LE DORAT, DINSAC et MAGNAC LAVAL	18/05/24
30/01/24	087-24-054	MONTAGNER Jean Marie	Manzeix 87130 LINARDS	31,11	219,81	Robert PEYROUT (1ha93) à Bernadette DETIVAUD (2ha17), à Joëlle BOURBON (5ha67), à Nicolas et Sébastien LHERITIER (0ha82), à Fabrice LABONNE (0ha80), à Janine PANCHUQUET (5ha83), à Marie Christine LEFAURE (12ha89)	CHATEAUNEUF LA FORET	30/05/24
22/01/24	087-24-041	MONTALETANG Thibaut	9 Place de l'église 87430 VERNEUIL SUR VIENNE	15,61	48,64	GIROUX Simone MONTALETANG Hervé Mairie de VERNEUIL SUR VIENNE	VERNEUIL SUR VIENNE	22/05/24
31/01/24	087-24-056	OUNAS Maxime	14 Las bruggas 87380 CHÂTEAU CHERVIX	1,59	9,37	SCI MILEX	CHATEAU CHERVIX	31/05/24
19/01/24	087-24-039	SCEA DE BUSSEROLLES	Chez Paisse 87330 MONTROL SENARD	225,36	225,36	GFA RIVES DE LA GARTEMPE MARET Alban	VAL D'OIRE ET GARTEMPE	19/05/24
23/01/24	087-24-045	SCEA DU GAI SALMON	Le clos 87920 CONDAT SUR VIENNE	168,15	168,15	BRISSIAUD Emmanuel BRISSIAUD Jean Claude GFA DU GAI SALMON	LUSSAC LES EGLISES et TERSANNES	23/05/24
31/01/24	087-24-057	SIMPSON Alasdair	La davidière 87210 ORADOUR SAINT GENEST	85,08	110,22	SIMPSON Alasdair	ORADOUR SAINT GENEST	31/05/24

Date dossier complet	N° enregistrement du dossier	Demandeur	Adresse	APE (ha)	APE pondérée (ha)	Propriétaire	Localisation des biens (commune)	Date accord tacite
22/01/24	087-24-044	TEXIER William Christophe	2 Feytcholet 87400 MOISSANNES	51,94	51,94	TALABOT Dominique	MOISSANNES	22/05/24
01/02/24	087-24-061	BETTON Jean	La grange du bois 87320 Damac VAL D'OIRE ET GARTEMPE	8,99	8,99	BETTON Jean	VAL D'OIRE ET GARTEMPE	01/06/24
01/02/24	087-24-066	CABRESPINE Arnaud	Talayssac 12600 MUROLS	4,31	67,31	MASSUÉ Cyriac	ROCHECHOUART	01/06/24
09/02/24	087-24-078	CHARRUAU Christophe	2 Le mas 87370 BERSAC SUR RIVALIER	30,31	192,43	LARRAUD Christian Jean CHAPUS Jeanine GOMBERT Boris NICOLAUD Isabelle	FOLLES et BERSAC SUR RIVALIER	09/06/24
13/02/24	087-24-088	CHASTAGNOL Loïc	1380 rte de Linards Plaisance 87130 LA CROISILLE SUR BRIANCE	0,97	0,97	CHASTAGNOL Loïc	LA CROISILLE SUR BRIANCE	13/06/24
08/02/24	087-24-077	CHAUMET Sara	3 rue de l'étang du pic 87330 VAL D'ISSOIRE	0,07	0,07	BOVET Alexandre CHAUMET Sara	VAL D'ISSOIRE	08/06/24
01/02/24	087-24-062	DELALANDE Wilfrid	La beige 87330 VAL D'ISSOIRE	15,43	170,34	GFR DE LA BEIGE	VAL D'ISSOIRE	01/06/24
07/02/24	087-24-074	EARL DE LA BRIDERIE	La briderie 87260 SAINT PAUL	3,11	183,1	LOUTY Jean Pierre	SAINTE PAUL	07/06/24
13/02/24	087-24-084	EARL FAYE	Jumeau le grand 87130 SAINT MEARD	0,25	145,31	Jean Pierre DEVAUX	CHATEAUNEUF LA FORET	13/06/24
12/02/24	087-24-081	GAEC BLANCHER	50 Chemin des écoles Les vergnes 87110 LE VIGEN	6,95	76,01	THARAUD BLANCHET Albertine	FLAVIGNAC et MEILHAC	12/06/24
12/02/24	087-24-080	GAEC CHAMPS LIBRES	1 Trastrieux 87460 SAINT JULIEN LE PETIT	50,34	16,78	Jean Michel PEULIER (44ha17), à Monsieur BASSET (0ha84), à Fabienne GOUNY (4ha34), à Ariane SEIGNEZ (0ha11), à Monsieur et Madame J.L. et C SEIGNEZ (0ha88)	SAINTE JULIEN LE PETIT	12/06/24

Date dossier complet	N° enregistrement du dossier	Demandeur	Adresse	APE (ha)	APE pondérée (ha)	Propriétaire	Localisation des biens (commune)	Date accord tacite
08/02/24	087-24-076	GAEC DE FEIJTER	2 Les martinieres 87190 SAINT LEGER MAGNAZEIX	140,75	70,38	Claudio et Alexander DE FEIJTER	SAINT LEGER MAGNAZEIX	08/06/24
12/02/24	087-24-079	GAEC LANSADE	Venouthbant 87130 CHATEAUNEUF LA FORET	15,21	120,51	Jean Claude DUMAS (10ha90), à Sébastien et Nicolas LHERITIER (1ha51) et à Marie Christine LEFAURE (2ha80)	SAINT MEARD, LINARDS et CHATEAUNEUF LA FORET	12/06/24
08/02/24	087-24-075	GAEC LA TRON	7 Champeaux 87290 SAINT AMAND MAGNAZEIX	16,06	114,83	SABOTIER Ida	SAINT AMAND MAGNAZEIX	08/06/24
02/02/24	087-24-068	GAEC LES RIVAILLES	1 Les rivailles 87700 SAINT MARTIN LE VIEUX	6,61	68,51	SUDRES IMMO	SEREILHAC	02/06/24
13/02/24	087-24-082	GAEC REILHAC	588 rte du Mastrinchat 87130 SUSSAC	10,74	118,99	André ARNAUD (6ha57), à Simone PONCHUT (0ha40) et à Danielle WERSINOSKI (3ha77)	SUSSAC	13/06/24
01/02/24	087-24-065	GAUTHIER Guillaume	50 Arnac 87520 CIEUX	21,07	90,98	Jean François VAUZELLE (19ha87), à Guy et Ariette BECHADE (1ha20)	CIEUX	01/06/24
01/02/24	087-24-067	MATELOT Jean Boris Alexandre	5 Guillaumerie 87310 COGNAC LA FORET	1,38	1,38	Nadine OSSEUX GAILLOT	COGNAC LA FORET	01/06/24
04/02/24	087-24-069	STANSKI (ERNEDAL) Joseph	Chez Gauchoux Bas 87300 PEYRAT DE BELLAC	2,55	19,48	Pascal COUVIDOUX	BLANZAC	04/06/24
01/02/24	087-24-063	TARNAUD Denis	Le theil 87520 ORADOUR SUR GLANE	5,43	86,64	HERAFA Bernadette	ORADOUR SUR GLANE	01/06/24
23/02/24	087-24-099	BRUNAUD Guillaume	Le logis de paille 87270 CHAPTELAT	27,79	166,96	DUFOUR Marie	LIMOGES	23/06/24
26/02/24	087-24-101	EARL DE LA MOTHE	La mothe 87360 TERSANNES	5,15	146,69	Madame, Monsieur BOISSEAU	TERSANNES	26/06/24

Date dossier complet	N° enregistrement du dossier	Demandeur	Adresse	APE (ha)	APE pondérée (ha)	Propriétaire	Localisation des biens (commune)	Date accord tacite
29/02/24	087-24-108	EARL LA FERME DE PUY MERY	3 La tour 87110 LE VIGEN	6,16	28,05	Ville de Limoges	LIMOGES	29/06/24
19/02/24	087-24-091	EPLFPA de Saint Yrieix la Perche	28 route de la Faye 87500 SAINT YRIEIX LA PERCHE	20,21	209,85	CHAMPAU Jean Pierre	COUSSAC BONNEVAL	19/06/24
22/02/24	087-24-096	GAEC AMBAZAC BABY	515 impasse de Bussignat 87240 AMBAZAC	240,89	80,3	Indivision DUPIUY MEGE (5ha82), à la SAS AGRIPHOTON (0ha12), à Dominique BIGAS (84ha55), à Simon BIGAS (0ha85), à David BOUCHER (21ha67), aux Consorts DUTHEIL (1ha21), à Jean Claude DUMAS (7ha47), à Gérard FAURE (9ha31), à Christiane FAURE (50ha19), à Bernadette LECARDEUR (1ha00), à Nicole et Marie Thérèse PINTON (6ha50), à Marcelle POMMIER (3ha33), à Claude RANTY (1ha53), à Denis LEGROS (3ha71), à Robert PEYRILLOUX (0ha29), à Laurent CHARLES (24ha67), à Denis DESMICHEL (8ha60), à Emmanuel DUBOIS (2ha32), à Daniel PEYRILLOUX (2ha75), à Claude DUBERT (3ha83), à Frédéric PIERRE (0ha92), à Didier VERGNOUX (0ha25)	AMBAZAC et SAINT MARTIN TERRESSUS	22/06/24
27/02/24	087-24-104	GAEC DE LA CHAPELLE	12 La bussière aupigny 87300 SAINT OUEN SUR GARTEMPE	5,49	83,29	Hervé SALE	MAGNAC LAVAL et SAINT OUEN SUR GARTEMPE	27/06/24
21/02/24	087-24-094	GAEC DE LA GRANGE	La grange 87220 FEYTIAT	3,34	75,59	LAVERGNE Gilles	BOISSEUIL	21/06/24
23/02/24	087-24-098	GAEC DENIS JUNIORS	2 Le léry 87460 SAINT JULIEN LE PETIT	13,21	88,29	René LEGROS (11ha93), à Christine BARRAT (0ha62), à la mairie de Saint Julien Le Petit (0ha65)	SAINTE JULIEN LE PETIT	23/06/24
27/02/24	087-24-102	GAEC DEVAUD	178 re du Tilleul 87130 SUSSAC	3,54	67,97	Simone PONCHUT (1ha17), à Annie MAGNAUD (2ha37)	SUSSAC	27/06/24
19/02/24	087-24-093	GAEC MARCAILLOUX RANOUILLE	391 rue du chaudronnier Les champs 87240 SAINT LAURENT LES EGLISES	19,98	92,01	Sandrine ROCHE (7ha68), à Marc MACHINAUD (5ha35), à l'indivision DADAT (1ha86), à Fabrice CHAUVAC (0ha90), à Marcel JANDEAUD (1ha49), à Muriel PROVINT (0ha64)	AMBAZAC	19/06/24

Date dossier complet	N° enregistrement du dossier	Demandeur	Adresse	APE (ha)	APE pondérée (ha)	Propriétaire	Localisation des biens (commune)	Date accord tacite
29/06/24	087-24-110	GENESTE Pierre	694 rte de Rilhac 87130 LA CROISILLE SUR BRIANCE	4,76	102,41	REGAUDIE Pierre	LA CROISILLE SUR BRIANCE	29/06/24
27/02/24	087-24-103	KORSEL Geoffrey	Maison neuve de Texon 87230 FLAVIGNAC	17,96	17,96	Mme BUISSON	SERELHAC	27/06/24
16/02/24	087-24-089	MAGNON Thibault	6 La tuilerie 87320 Damac VAL D'OIRE ET GARTEMPE	0,17	0,17	Christian ALLONNEAU (0ha03), à Stéphanie ALLONNEAU (0ha14)	VAL D'OIRE ET GARTEMPE	16/06/24
19/02/24	087-24-092	NASH Karen	2 Chez Elle 87230 CHAMPSAC	1,54	1,54	NASH Karen	CHAMPSAC	19/06/24
28/02/24	087-24-106	SCEA DE CHAMPEAU	Champeaux 87330 GAJOUBERT	39,87	141,59	Germaine PORTE	GAJOUBERT	28/06/24
22/02/24	087-24-095	SCEA DU PRE SAINT YRIEIX	25 avenue Martial Valin 87220 FEYTIAT	120,48	120,48	SCI LA COURTERIE (84ha29), à la SOC REGAUDIE et CIE (36ha19)	SOLIGNAC et CONDAT SUR VIENNE	22/06/24

RECTORAT

R75-2024-07-15-00004

Arrêté de composition du CSA de proximité de
l'académie de Poitiers



ACADÉMIE DE POITIERS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général

2024-013

Arrêté portant composition du comité social d'administration de proximité de l'académie de Poitiers

LA RECTRICE DE L'ACADEMIE DE POITIERS

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L.251-1 et suivants,

Vu le décret n°2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat,

Vu l'arrêté du 28 avril 2022 portant création de comités sociaux d'administration ministériels, de l'administration centrale, des services déconcentrés et des établissements publics des ministères chargés de l'éducation nationale, de la jeunesse, des sports, de l'enseignement supérieur et de la recherche,

Vu le procès-verbal de dépouillement du scrutin relatif au comité social d'administration académique et de répartition des sièges lors des élections professionnelles du 8 décembre 2022,

Vu les propositions des organisations syndicales,

ARRETE

Article 1er

Le comité social d'administration académique de proximité institué comprend, outre la rectrice ou son représentant qui le préside, la directrice des ressources humaines ou son représentant.

Article 2

Sont nommés en qualité de représentants du personnel au comité social d'administration académique de proximité les dix membres titulaires et dix membres suppléants suivants, élus au scrutin de liste dans les conditions fixées à l'article 20 du décret du 20 novembre 2020 susvisé:

Membres titulaires (10) :

au titre de la FSU-CGT- éducat'ion (5) :

- Madame Christelle FONTAINE
- Monsieur Matthieu MENAUT-LOURTAS
- Madame Valérie SOUMAILLE
- Monsieur Pascal LACOUX
- Madame Sonia LABROUSSE

au titre de l'UNSA (3) :

- Monsieur Jean-François ROLAND
- Madame Astrid BERNY
- Madame Magali JOUSSEAUME-MONTEL

au titre de la FNEC-FP-FO (2) :

- Monsieur Jean-Claude PEROU
- Madame Bénédicte MOULIN

Membres suppléants (10):

au titre de la FSU-CGT- éduc'action (5):

- Madame Christine BERNARD
- Madame Anne-Laure SALMON
- Monsieur Julien DUPONT
- Madame Sylvie GACHENARD
- Madame Roselyne DUCLOUET

au titre de l'UNSA (3) :

- Monsieur Nicolas LAURENT
- Monsieur Mathieu FUSTER
- Monsieur Richard GAZAUD

au titre de la FNEC-FP-FO (2) :

- Madame Marie TEULIERE
- Madame Karine BERTRAND

Article 4

La formation spécialisée du comité social d'administration de proximité comprend, outre la rectrice ou son représentant qui la préside, la directrice des ressources humaines ou son représentant.

Article 5

Sont nommés en qualité de représentants du personnel au sein de la formation spécialisée du comité social d'administration de proximité, les dix membres titulaires et dix membres suppléants suivants, désignés dans les conditions fixées à l'article 24 du décret du 20 novembre 2020 susvisé:

Membres titulaires (10) :

au titre de la FSU-CGT- éduc'action (5) :

- Madame Sonia LABROUSSE
- Madame Christine BERNARD
- Madame Anne-Laure SALMON
- Madame Sylvie GACHENARD
- Madame Roselyne DUCLOUET

au titre de l'UNSA (3) :

- Monsieur Jean-François ROLAND
- Madame Magali JOUSSEAUME-MONTEL
- Monsieur Nicolas LAURENT

au titre de la FNEC-FP-FO (2) :

- Monsieur Jean-Claude PEROU
- Madame Karine BERTRAND

Membres suppléants (10):

au titre de la FSU-CGT- éduc'action (5):

- Madame Marie-Hélène LUCON
- Monsieur Stéphane CHANCEREL
- Monsieur Christophe BABIN
- Madame Marie GEAY
- Madame Corine AMIC DESVAUD

au titre de l'UNSA (3) :

- Madame Carine FERNANDES
- Monsieur Richard GAZAUD
- Madame Béatrice SAINT GERMAIN

au titre de la FNEC-FP-FO (2) :

- Monsieur Olivier BRUNAUD
- Monsieur Romuald CARRY

Article 6

La composition du présent comité prend effet à compter de sa date de signature pour le reste de la durée des mandats restant à courir.

Article 7

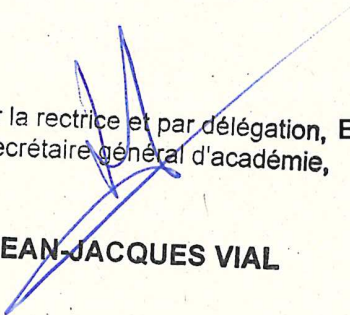
Le présent arrêté annule et remplace l'arrêté 2023-226 du 11 octobre 2023.

Article 8

Le secrétaire général de l'académie de Poitiers est chargé de l'exécution du présent arrêté.

A Poitiers, le 15 juillet 2024

La rectrice de l'académie de Poitiers


Pour la rectrice et par délégation, **Bénédicte ROBERT**
Le secrétaire général d'académie,

JEAN-JACQUES VIAL

RECTORAT

R75-2024-07-15-00005

Arrêté n°2024-014 portant composition du
CSA-SA et de sa Formation spécialisée



ACADÉMIE DE POITIERS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général

SAJ 2024-014

Arrêté du 15 juillet 2024

portant composition du comité social d'administration spécial de l'académie de Poitiers et de la formation spécialisée de ce même comité

LA RECTRICE DE L'ACADEMIE DE POITIERS

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L251-1 et suivants,

Vu le décret n°2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat,

Vu l'arrêté du 28 avril 2022 portant création de comités sociaux d'administration ministériels, de l'administration centrale, des services déconcentrés et des établissements publics des ministères chargés de l'éducation nationale, de la jeunesse, des sports, de l'enseignement supérieur et de la recherche,

Vu le procès-verbal de dépouillement du scrutin relatif au comité social d'administration académique et de répartition des sièges lors des élections professionnelles du 8 décembre 2022,

Vu les propositions des organisations syndicales,

ARRETE

Article 1er

Le **comité social d'administration spécial académique** comprend, outre la rectrice ou son représentant qui le préside, la directrice des ressources humaines ou son représentant.

Article 2

Sont nommés en qualité de représentants du personnel **au comité social d'administration spécial académique**, les dix membres titulaires et dix membres suppléants suivants, désignés dans les conditions fixées à l'article 20 du décret du 20 novembre 2020 susvisé:

Membres titulaires (10) :

au titre de l'UNSA (6) :

- Madame Géraldine LASNES
- Monsieur Dominique CHASSAGNE
- Monsieur Bruno LAJUGIE
- Monsieur Guillaume DURAND
- Madame Agnès PIERRE
- Madame Cécilia CHARBONNEAU

au titre de la FSU-CGT- éduc'action (3) :

- Madame Lise GUILLEMOT
- Madame Amandine DUVAL
- Madame Julie CARPENTIER

au titre du SGEN-CFDT (1) :

- Madame Nathalie GRAND

Membres suppléants (5):

au titre de l'UNSA (4) :

- Madame Nathalie DUCOURET
- Madame Jacqueline NICOLAS
- Non désigné
- Non désigné
- Non désigné
- Non désigné

au titre de la FSU-CGT- éduc'action (4):

- Madame Violaine REGNIER
- Madame Fatima AKALLOUY
- Non désigné

au titre du SGEN-CFDT (1) :

- Madame Cécile GRANGE

Article 3

La **formation spécialisée du comité social d'administration spécial académique** comprend, outre la rectrice ou son représentant qui la préside, la directrice des ressources humaines ou son représentant.

Article 4

Sont nommés en qualité de représentants du personnel au sein de la **formation spécialisée du comité social d'administration spécial académique**, les dix membres titulaires et dix membres suppléants suivants, désignés dans les conditions fixées à l'article 24 du décret du 20 novembre 2020 susvisé:

Membres titulaires (10) :

au titre de l'UNSA (6) :

- Madame Géraldine LASNES
- Monsieur Dominique CHASSAGNE
- Monsieur Bruno LAJUGIE
- Monsieur Guillaume DURAND

-Madame Agnès PIERRE
-Madame Cécilia CHARBONNEAU

au titre de la FSU-CGT- éduc'action (3) :

-Madame Lise GUILLEMOT
-Madame Amandine DUVAL
-Madame Julie CARPENTIER

au titre du SGEN-CFDT (1) :

-Madame Nathalie GRAND

Membres suppléants (5):

au titre de l'UNSA (4) :

-Madame Nathalie DUCOURET
-Madame Jacqueline NICOLAS
-Non désigné
-Non désigné
-Non désigné
-Non désigné

au titre de la FSU-CGT- éduc'action (2) :

-Madame Violaine REGNIER
-Madame Marie-Pierre FRARESSO
-Non désigné

au titre du SGEN-CFDT (1) :

-Madame Cécile GRANGE

Article 3

La composition du présent comité social prend effet à la date de signature de l'arrêté pour le reste de la durée des mandats restant à courir.

Article 4

Le présent arrêté annule et remplace l'arrêté 2023-225 du 11 octobre 2023.

Article 5

Le secrétaire général de l'académie de Poitiers est chargé de l'exécution du présent arrêté.

La rectrice de l'académie de Poitiers

Pour la rectrice et par délégation,
Le secrétaire général d'académie,

JEAN-JACQUES VIAL

Bénédicte ROBERT

Le directeur général
Le directeur adjoint
Le directeur des études
Le directeur des ressources humaines
Le directeur des finances
Le directeur des services généraux

Le directeur des formations
Le directeur des centres de formation

Le directeur des centres de formation
Le directeur des centres de formation
Le directeur des centres de formation
Le directeur des centres de formation
Le directeur des centres de formation
Le directeur des centres de formation
Le directeur des centres de formation
Le directeur des centres de formation

Le directeur des centres de formation
Le directeur des centres de formation
Le directeur des centres de formation
Le directeur des centres de formation

Le directeur des centres de formation
Le directeur des centres de formation

Le directeur des centres de formation
Le directeur des centres de formation
Le directeur des centres de formation
Le directeur des centres de formation

Le directeur des centres de formation
Le directeur des centres de formation
Le directeur des centres de formation
Le directeur des centres de formation

Le directeur des centres de formation
Le directeur des centres de formation
Le directeur des centres de formation
Le directeur des centres de formation

Le directeur des centres de formation
Le directeur des centres de formation
Le directeur des centres de formation
Le directeur des centres de formation

Le directeur des centres de formation
Le directeur des centres de formation
Le directeur des centres de formation
Le directeur des centres de formation

Le directeur des centres de formation
Le directeur des centres de formation
Le directeur des centres de formation
Le directeur des centres de formation

Le directeur des centres de formation

Le directeur des centres de formation

Le directeur des centres de formation

JEAN-JACQUES VIAL

RECTORAT

R75-2024-07-15-00006

Arrêté portant composition du CSA spécial de la
Vienne et de sa formation spécialisée



**ACADÉMIE
DE POITIERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général

2024-012

Arrêté du 15 juillet 2024

**portant composition du comité social d'administration
spécial du département de la Vienne
et de la formation spécialisée de ce même comité**

LA RECTRICE DE L'ACADEMIE DE POITIERS

- Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L251-1 et suivants,
- Vu le décret n°2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat,
- Vu l'arrêté du 28 avril 2022 portant création de comités sociaux d'administration ministériels, de l'administration centrale, des services déconcentrés et des établissements publics des ministères chargés de l'éducation nationale, de la jeunesse, des sports, de l'enseignement supérieur et de la recherche,
- Vu les résultats du scrutin des élections professionnelles s'étant déroulée du 1^{er} au 8 décembre 2022,
- Vu les propositions des organisations syndicales à l'issue du scrutin précité,
- Vu la proposition de la FSU-CGT Educ'action en date du 08 juillet 2024,

ARRETE

Article 1er

Le **comité social d'administration spécial départemental de la Vienne** comprend, outre le directeur académique des services de l'Éducation nationale ou son représentant qui le préside, le secrétaire général ou son représentant.

Article 2

Sont nommés en qualité de représentants du personnel au **comité social d'administration spécial départemental de la Vienne**, les dix membres titulaires et dix membres suppléants suivants, désignés dans les conditions fixées à l'article 20 du décret du 20 novembre 2020 susvisé:

Membres titulaires représentant les personnels (10) :

1. Au titre de la FSU - CGT Educ'action

- MASSE Julien
- DELAGE Frédérique
- THIBAUT Matthieu
- LETOWSKI Apolline
- VERDEIL-FIRON Sandra

2. Au titre de l'UNSA Education

- GAUTRON Alice
- GIREME Guillaume
- GILARDOT Marie

3. Au titre de la FNEC-FP-FO

- TIMON Julien
- VASSELIN Fabien

Membres suppléants représentant les personnels (10) :

1. Au titre de la FSU - CGT Educ'action

- BORDES Sophie
- COUSSAY Julie
- DECHA Anne-Sophie
- BORDES Emilie
- GUENAND Emilie

2. Au titre de l'UNSA Education

- GUIBERT Sandrine
- CONSTANTIN Delphine
- BREMOND Léa

3. Au titre de la FNEC-FP-FO

- LE POITTEVIN Catherine
- GIRARDEAU Virginie

Article 3

La **formation spécialisée du comité social d'administration spécial départemental de la Vienne** comprend, outre le directeur académique des services de l'Education nationale ou son représentant qui le préside, le secrétaire général ou son représentant.

Article 4

Sont nommés en qualité de représentants du personnel au sein de **la formation spécialisée du comité social d'administration spécial départemental de la Vienne**, les dix membres titulaires et dix membres suppléants suivants, désignés dans les conditions fixées à l'article 24 du décret du 20 novembre 2020 susvisé :

Membres titulaires représentant les personnels (10) :

4. Au titre de la FSU - CGT Educ'action

- MASSE Julien
- SOUMAILLE Valérie
- THIBAUT Matthieu
- VERDEIL-FIRON Sandra
- BORDES Sophie

5. Au titre de l'UNSA Education

- GILARDOT Marie
- GIREME Guillaume
- GAUTRON Alice

6. Au titre de la FNEC-FP-FO

- TIMON Julien
- VASSELIN Fabien

Membres suppléants représentant les personnels (10) :

1. Au titre de la FSU - CGT Educ'action

- MOIGNER Xavier
- LETOWSKI Apolline
- ROSSIGNOL Myriam
- GACHENARD Sylvie
- PAYA Patricia

2. Au titre de l'UNSA Education

- MARQUER Rachel
- ROLAND Jean-François
- BLIN Hélène

3. Au titre de la FNEC-FP-FO

- LOCHON Henry
- ARTUS Frédéric

Article 5

L'arrêté 2023-048 relatif à la désignation des membres du comité social d'administration spécial départemental de la Vienne est abrogé.

Article 6

La composition du présent comité social prend effet à sa date de signature pour la durée des mandats restant à courir.

Article 7

Le secrétaire général de la direction des services départementaux de l'Education nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet académique.

La rectrice de l'académie de Poitiers

Bénédicte ROBERT

Pour la rectrice et par délégation,
Le secrétaire général d'académie,

JEAN-JACQUES VIAL